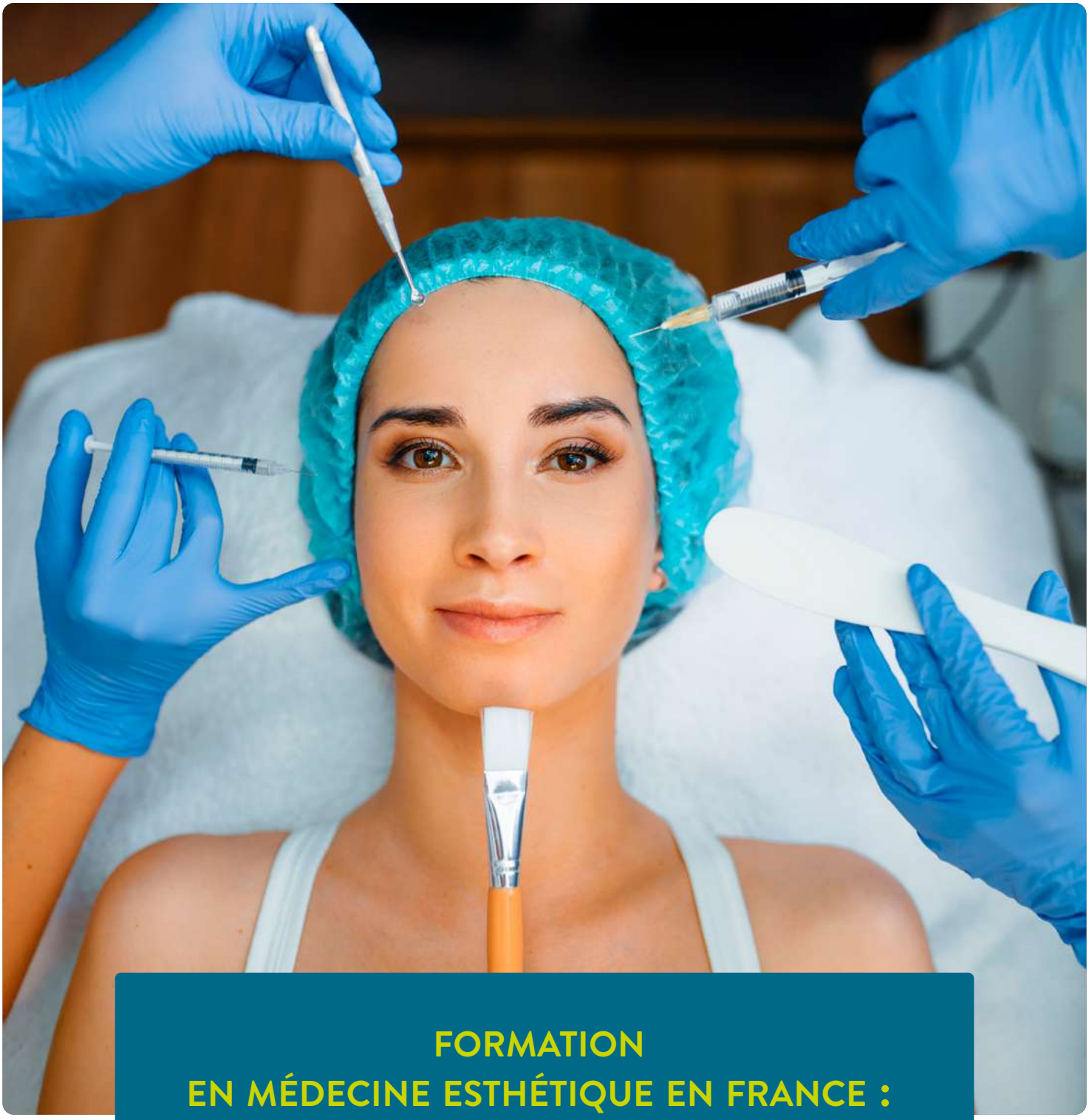
AMIR MÉDECINE ESTHÉTIQUE



FORMATION EN MÉDECINE ESTHÉTIQUE EN FRANCE : LE LIVRE BLANC

Bilan et perspectives

Janvier 2025

INTRODUCTION 03

1. TOUJOURS PLUS DE PATIENTS, PLUS DE PRATICIENS : UN SUCCÈS ÉLOQUENT ! 04

1.1 OUI, LA DEMANDE D'ACTES DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE EXPLOSE 05

1.2 DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À INSTAGRAM, LES RAISONS DU SUCCÈS 09

1.3 QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'OFFRE DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE ? 13

2. LA FORMATION, CONDITION INDISPENSABLE À L'EXERCICE DE LA MÉDECINE ESTHÉTIQUE 18

2.1 ENTRE OBLIGATIONS ET INCITATIONS, QUELLE FORMATION SUIVRE ? 18

2.2 QUE DEVEZ-VOUS APPRENDRE POUR EXERCER LA MÉDECINE ESTHÉTIQUE EN TOUTE SÉCURITÉ ? 21

2.3 LES FORMATIONS ACCESSIBLES RÉPONDENT-ELLES À L'ENJEU DE PROFESSIONNALISATION ? 24

3. AMIR MÉDECINE ESTHÉTIQUE ÉLÈVE LE NIVEAU DE LA FORMATION EN FRANCE 27

3.1 DES FORMATIONS INNOVANTES POUR UNE MÉDECINE ESTHÉTIQUE RESPONSABLE 28

3.2 UN CONTENU SCIENTIFIQUE APPROFONDI, DES ATELIERS PRATIQUES INÉDITS 31

3.3 UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DÉVOUÉE AU SUCCÈS DES APPRENANTS 34

PERSPECTIVES 37

BIBLIOGRAPHIE 39

Conception et réalisation (rédaction, création, mise en page) : Sagacit Communication
Crédits photos : tous droits réservés, AMIR Médecine Esthétique, Healthcademia, Istock photo, Envato

Vous, médecin, que devez-vous savoir si vous voulez exercer la médecine esthétique ?

De quelles connaissances théoriques et pratiques devez-vous absolument disposer pour dispenser à vos patients des soins esthétiques de qualité, avec toutes les garanties nécessaires à leur santé, leur sécurité, leur satisfaction ?
Et comment, aujourd'hui, en France, acquérir efficacement les compétences qui vous permettront de vous lancer dans cette activité médicale en toute légitimité ? Grâce auxquelles vous servirez l'intérêt du patient durablement, avec professionnalisme ?

C'est pour répondre à ces questions qu'AMIR Médecine Esthétique, spécialiste de la formation à la médecine esthétique, anti-âge et aux greffes capillaires, publie ce livre blanc. Nous y dressons l'état des lieux de la formation en médecine esthétique en France, en 2024.

Notre étude part d'un constat unanime : la médecine esthétique se développe de manière exceptionnelle dans de nombreux pays, dont la France. Les chiffres, que vous trouverez résumés, témoignent d'une croissance exponentielle du secteur, entamée il y a plus de dix ans. La médecine esthétique attire patients, médecins – généralistes, dermatologues, chirurgiens plasticiens… –, laboratoires et industriels, ce d'autant plus qu'elle fait une large place à l'innovation technologique. Elle attire également des personnes non qualifiées pour la pratiquer, dont certains – on les nomme *fake injectors* – ne sont pas même médecins.

Or, la santé du patient est en jeu. Et si la médecine esthétique n'est pas reconnue comme une spécialité médicale en France, elle requiert, dans son exercice, la même rigueur, le même sens des responsabilités, que toute autre branche de la médecine. Aussi des voix s'élèvent-elles pour demander sa professionnalisation : les pouvoirs publics et l'Ordre national des médecins français y travaillent. **AMIR Médecine Esthétique adhère à ce mouvement et agit en ce sens.** En effet, la professionnalisation de la médecine esthétique repose essentiellement sur une condition : celle de s'y former spécifiquement. D'abord avant d'en faire son métier, puis, tout au long de sa pratique, pour mettre à jour et entretenir ses connaissances continûment. Nous espérons vous en convaincre : de la formation que vous aurez reçue, dépendront la sécurité, le bien-être, la satisfaction de vos patients et, par conséquent, votre succès en tant que médecin esthétique.

Se former… Où ? Comment ? Pour vous, médecins esthétiques actuels et futurs, ce livre blanc explore le sujet. Il vous expose, d'une part, les compétences à acquérir pour vous doter d'un solide savoir-faire. D'autre part, il identifie les principales formations proposées en France. Parmi ces formations, figurent celles d'AMIR Médecine Esthétique. Pluridisciplinaires, diplômantes, axées sur la pratique en clinique et dispensées par des médecins renommés, misant sur la puissance du compagnonnage, elles visent une médecine esthétique d'excellence, qui fait primer l'intérêt des patients. Vous pourrez en découvrir les atouts.

Cet ouvrage, enfin, met en exergue une réalité : la médecine esthétique, intellectuellement stimulante, innovante, est pleine de perspectives. Elle accélère le développement personnel des médecins qui l'exercent. Osez la médecine esthétique, formez-vous.



1. Toujours plus de patients, plus de praticiens : un succès éloquent !

Si vous cherchez une définition juridique de la médecine esthétique en France, vous n'en trouverez pas : elle ne figure pas dans les 44 spécialités médicales reconnues. Pour autant, depuis son irruption dans les années 1970, à l'instigation de médecins généralistes et de dermatologues, elle s'est taillée une place de choix parmi les branches médicales. On sait donc bien aujourd'hui ce qu'elle recouvre : « les techniques de soins médicaux spécifiques, destinés à améliorer, sans chirurgie, les problèmes disgracieux du corps et du visage, liés ou non aux effets du vieillissement », résume l'Association française de médecine esthétique et anti-âge (AFME)[1].

Les chiffres sont éloquents : en France comme dans le monde entier, hommes et femmes ont de plus en plus recours à la médecine esthétique, dès l'adolescence. En moins d'un demi-siècle, elle a progressivement rattrapé puis dépassé, en nombre d'actes, la chirurgie esthétique. De surcroit, la croissance de la demande, exponentielle, a un bel avenir et entrainera, durant les prochaines années, celle des besoins en praticiens compétents – les chiffres publiés le confirment aussi.

1. Voir sur https://www.afme.org/quest-ce-que-la-medecine-esthetique/

1.1 Oui, la demande d'actes de médecine esthétique explose

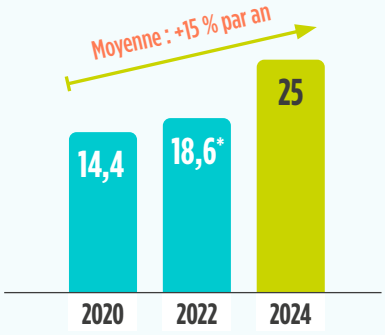
Dans le monde, + 15 % d'actes par an depuis 2018[2]

L'appétence de la population mondiale pour la médecine esthétique est désormais établie : 460 millions de personnes sont susceptibles d'y recourir en 2024, dont 200 millions de Chinois, selon le *Boston Consulting Group*. L'augmentation annuelle du nombre d'actes dans le monde corrobore cette prévision : + 58 % entre 2018 et 2022, la figure 1 ci-contre l'illustre.

Conséquence directe de la forte hausse de la demande, les revenus du marché mondial de la médecine esthétique ont quasiment triplé en dix ans. Le dernier congrès international des dermatologues, chirurgiens et médecins esthétiques, l'IMCAS *(International master course on aging science)*, en a présenté les chiffres à Paris, début février 2024. Ainsi, depuis 2019, la croissance annuelle du marché est de 7 % (voir figure 2). Et si, en 2023, elle a chuté à 3 % en raison du contexte géopolitique difficile, les experts de l'IMCAS, à l'écoute des tendances, anticipent un rebond à 5 % par an jusqu'en 2028.

En tête de classement sur le marché, les États-Unis (voir figure 3). Ils sont suivis par la zone Asie-Pacifique et, désormais, l'Union européenne. À cet égard, la participation de 18 650 professionnels venus du monde entier au congrès renommé de l'IMCAS souligne davantage encore le succès global de la médecine esthétique. Si les médecins et scientifiques américains et brésiliens étaient les plus nombreux, Européens, Sud-Coréens, Ukrainiens, Iraniens, Irakiens, Indonésiens..., y étaient également bien représentés.

FIGURE 1
Le nombre d'actes de médecine esthétique dans le monde (en millions)



* dont 9,2 millions de procédures d'injection de toxine botulique.

FIGURE 2
Marché mondial de la médecine esthétique : 3 x plus de revenus en 10 ans
(en milliards USD)

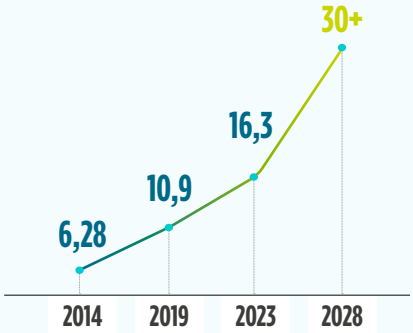
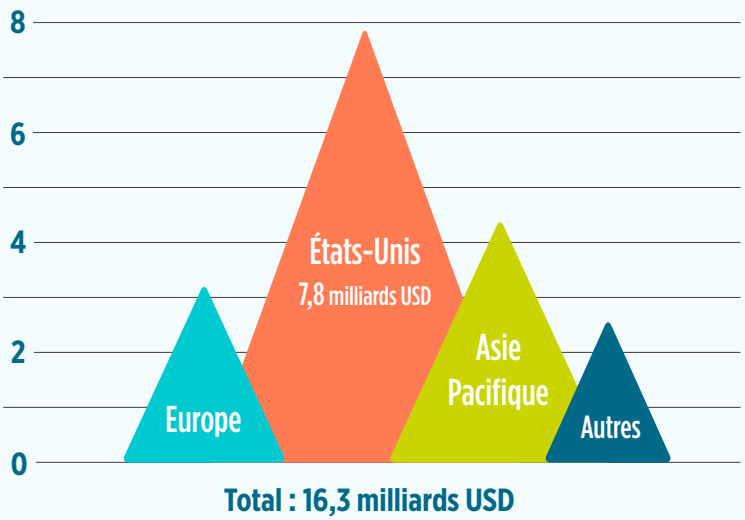


FIGURE 3
La répartition géographique des revenus de la médecine esthétique en 2023 (en milliards USD)



Total : 16,3 milliards USD

2. Les chiffres cités dans ce livre blanc sont extraits des études, articles et autres sources énumérés dans la bibliographie en page 39.

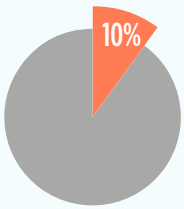


FIGURE 4

L'esthétique médicale, un marché particulièrement dynamique en France

En 2022, **2 millions de patients** ont eu recours à la médecine esthétique en France et ont consulté, à cet effet, un médecin esthétique.

Cela s'est traduit par **423 000 actes de médecine** esthétique, dont près de 25 % à la Clinique des Champs-Élysées.



En 2024, **10 % de la population** ont recours à la médecine esthétique.

En France, chaque année, 7 à 8 % d'actes en plus

Dans ce contexte, comment les Français appréhendent-ils la médecine esthétique ? Fort bien ! suggèrent les chiffres de l'ISAPS, *l'International society of aesthetic plastic surgery*, résumés par la figure 4 ci-contre. Ainsi, l'association professionnelle, référence mondiale du secteur, relève que le nombre d'actes de médecine esthétique augmente annuellement de 7 à 8 % en France. Une enquête *Harris Interactive*, réalisée fin novembre 2023 sur un échantillon représentatif de la population française[3], vient confirmer la donnée. Elle révèle que :

-10 % des Français recourent au moins une fois par an à la médecine esthétique (épilations laser et implants capillaires inclus) et 8,5 %, au moins deux fois par an ;

-33 % de ceux qui n'y ont pas eu recours envisagent d'y faire appel.

La médecine esthétique est en pleine croissance, alors que la chirurgie stagne, voire régresse[4]. « C'est sur la médecine que repose le développement de l'industrie du bien-être… Le marché de la médecine esthétique sera plus important que celui de la chirurgie esthétique d'ici 2025 », observe la clinique des Champs-Élysées, acteur majeur avec 25 % des parts du marché français en 2023[5]. Des propos que l'ISAPS consolide, en précisant que le taux de pénétration de la médecine esthétique – mesure de la popularité de ses procédures dans la population concernée – est encore faible en France. Il avoisine 10 %, contre 50 % au Brésil, par exemple.

QUE RECOUVRE LE MARCHÉ DE LA MÉDECINE ESTHÉTIQUE ?

Les revenus du marché mondial de la médecine esthétique englobent les services et produits liés à ses procédures, principalement :

-les traitements (injections de comblement, laser, peelings chimiques, etc.) ;

-les services médicaux connexes des cliniques et praticiens (depuis les consultations médicales jusqu'au suivi post-traitement des patients) ;

-les produits cosmétiques et dermatologiques que vendent laboratoires et cliniques de médecine esthétique ;

-le matériel technologique vendu (équipements de laser, cryolipolyse, appareils de radiofréquence…).

3. *Harris Interactive* pour *Anti-âge magazine*, enquête réalisée en ligne fin novembre 2023 auprès d'un échantillon de 1 000 femmes et de 500 hommes représentatifs de la population française.
4. Dans Le Monde, *L'Odyssée de la chirurgie esthétique*, juillet 2022.
5. Voir Clinique des Champs-Élysées et Institut Sapiens, *Le livre blanc de la médecine esthétique*, novembre 2023.

Qui sont les patients et quels actes demandent-ils ?

Dès lors, les médecins que la discipline intéresse peuvent s'interroger sur la pérennité de sa demande, de sa croissance, en France. Les chiffres sur le profil des patients, sur les types d'actes qu'ils recherchent, nous renseignent à ce propos.

Les patients rajeunissent. Toutes les tranches d'âge font appel à la médecine esthétique aujourd'hui, dès l'adolescence. C'est l'enseignement des chiffres de la clinique des Champs-Élysées, de l'étude *Harris Interactive* citée plus haut (voir les figures 5 et 6), des témoignages de praticiens sur *Anti-âge TV*[7] et des échanges avec les médecins formateurs d'AMIR Médecine Esthétique. Les personnes de 25 à 45 ans tirent cependant la demande ; et, parmi elles, les moins de 35 ans représentent plus du tiers en 2023, contre moins de 5 % en 2010.

Plus d'hommes, toutes les catégories sociales. Si les hommes ne dépassaient guère 5 % de la demande d'actes de médecine esthétique en 2010, ils en constituent 20 à 30 % aujourd'hui, pour des épilations au laser et des greffes capillaires, en particulier. Les femmes restent toutefois le premier public des médecins esthétiques. En outre, la distribution sociale des patients s'homogénéise, comme en témoigne la Clinique des Champs-Élysées : les cadres supérieurs ne représentaient plus que 18 % de sa clientèle en 2023.



FIGURE 5
L'âge des patients en 2023[6]

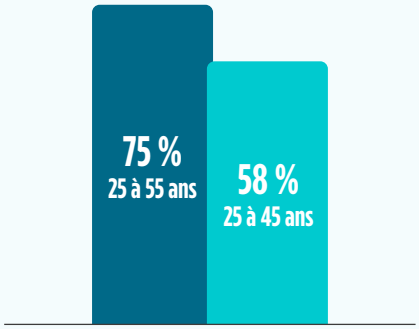
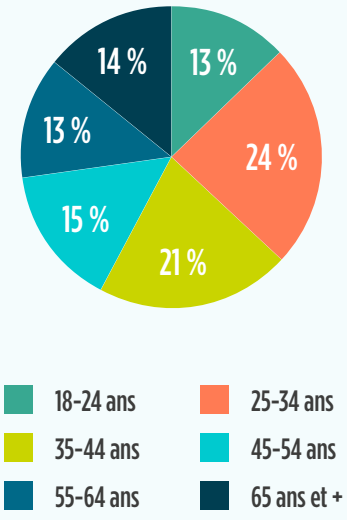


FIGURE 6
% de patients ayant réalisé au moins un acte de médecine esthétique en 2023,
par tranches d'âge.



6. Idem note 5.
7. *Anti-âge TV*, Table ronde sur la place de la médecine esthétique en France, 21 octobre 2024.



FIGURE 7
Les soins les plus populaires en France

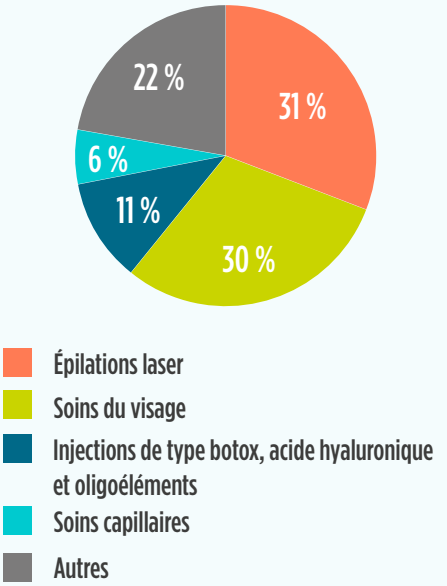
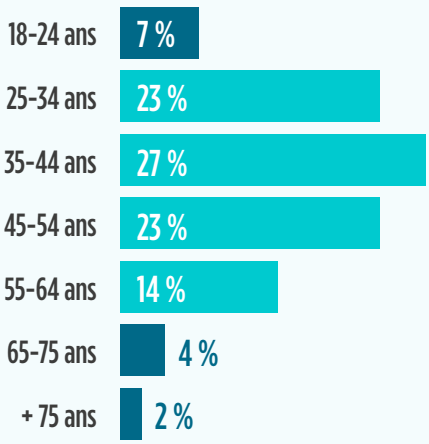


FIGURE 8
Les injections, plébiscitées de 25 à 65 ans



Des patients partout en France. La médecine esthétique n'est pas l'apanage des Parisiens. La demande d'actes provient de patients de tout le pays. C'est pourquoi les grands centres esthétiques s'installent aussi en province, à l'instar de la Clinique des Champs-Élysées qui, en 2023, compte 70 % de ses rendez-vous hors de Paris. La plupart des médecins formateurs d'AMIR Médecine Esthétique, praticiens aguerris, sont eux-mêmes établis hors d'Ile-de-France, où leurs cabinets accueillent une patientèle grandissante – on pense, entre autres, aux docteurs Christian Fayard (à Amiens), Monique Blanchard (à La Rochelle), Fabien Giausseran (à Lille), Jean-Marc Ponzio (à Nîmes), Benoit Coursin (à Rennes)…

Que veulent les patients ? La médecine esthétique propose aux patients des actes non invasifs. Les plus demandés sont les épilations au laser et les soins du visage, surtout chez les jeunes de moins de 25 ans (voir figure 7). Cependant, aujourd'hui, environ 1,2 million de Français par an sont candidats aux injections – de toxine botulique et de produits de comblement de rides, comme l'acide hyaluronique. Par conséquent, ces procédures sont en plein essor : d'ici cinq ans (2029), on comptera trois fois plus d'utilisateurs de produits de comblement de rides[8].

Parmi les soins du visage, les patients essaient lasers fractionnés, peelings qui resserrent les pores, *skin booster*, *HydraFacial*… Les médecins esthétiques leur proposent également la mésothérapie, qui consiste en des injections de vitamines, d'acide hyaluronique etc., pour la bio-revitalisation de la peau, à l'aide d'une aiguille très fine, ou de micro-aiguilles (c'est la technique du *microneedling*).

Rajeunissement et masculinisation, extension géographique, arrivées de techniques innovantes : les chiffres attestent de l'élargissement progressif de la patientèle, en France comme dans le monde. La pérennité de la demande en actes de médecine esthétique semble donc établie ; l'analyse des raisons qui y amènent hommes et femmes le confirmera-t-elle ?

8. Rapport mordorintelligence.com, voir bibliographie.

1.2 De la croissance démographique à Instagram, les raisons du succès

« Les patients recherchent de plus en plus le bien-être et n'ont pas envie de souffrir. Nous, médecins esthétiques, nous prenons en compte leur souhait, avec des gestes non invasifs, non agressifs, en nous appuyant sur des technologies innovantes », explique le docteur Jean-Marc Ponzio, expert-formateur pour AMIR Médecine Esthétique. Ce sont là les principaux paramètres à explorer pour comprendre la croissance exponentielle de la demande en médecine esthétique et évaluer les opportunités qu'elle offre à ses praticiens.

Les patients veulent s'aimer physiquement, pour leur bien-être

Depuis le milieu du XXe siècle, les progrès de la médecine et de l'hygiène ont engendré, dans le monde, une poussée démographique spectaculaire et l'allongement de l'espérance de vie. De 2,5 milliards d'habitants en 1950, la population mondiale est passée à 8 milliards en 2024, soit une augmentation de 220 %, contre 56,25 % entre 1900 et 1950 (voir figure 9).

Nous, êtres humains, hommes et femmes, nous adaptons à ces changements. Dans la multitude, nous cherchons à exister, par tous les moyens. Et devant la longévité, jusque tard dans notre existence, nous voulons nous sentir en bonne santé, valides. Nous ne voulons plus nous sentir vieux. Nous aspirons à continuer longtemps de développer notre vie sentimentale, de pratiquer des activités sportives et culturelles. Parmi nous, la quête de « bien-être » se généralise.

Or, le bien-être dépend tant de notre aspect physique que de notre santé mentale, les deux facteurs étant entremêlés. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'avalise désormais comme l'une des composantes de l'approche globale de la santé. C'est pourquoi la médecine esthétique, branche médicale à part entière, y contribue. En effet, ses actes non invasifs, la plupart non douloureux, améliorent l'apparence, visage et corps, et réduisent les effets du vieillissement. La population l'a identifié, en particulier en Occident (Amérique du Nord et Europe de l'Ouest), en Amérique du Sud, en Asie de l'Est (avec en tête la Corée du Sud) et en Asie du Sud-Est (surtout en Thaïlande et aux Philippines, où la culture de la beauté se développe à grande vitesse). La demande en actes de médecine esthétique ne cesse d'y croître depuis vingt ans.

Ainsi, en France, les patients se tournent vers la médecine esthétique pour trois raisons principales, qu'ils estiment constitutives d'un bien-être durable (voir figure 11) :
-se plaire, améliorer l'image de soi, gagner en confiance en soi ;
-prévenir et traiter les signes de l'âge ;
-corriger un problème de peau, améliorer la qualité de sa peau.

Les Français perçoivent la médecine esthétique comme une solution pour résoudre des problèmes corporels – de qualité de peau (acné,

FIGURE 9
La croissance de la population mondiale
depuis 1950 (en milliards d'habitants)

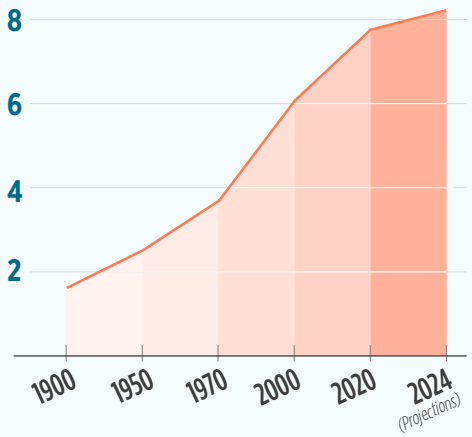


FIGURE 10
L'évolution de la population dans les principaux pays occidentaux
(en millions d'habitants)

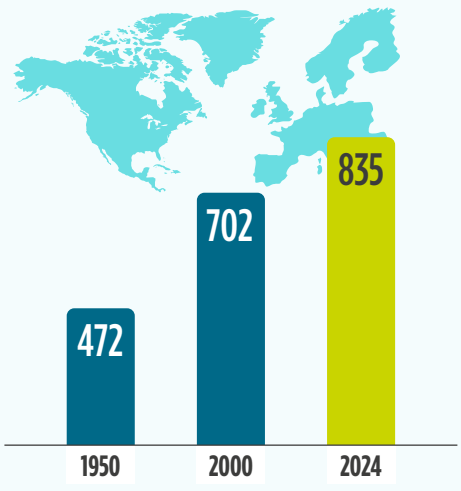
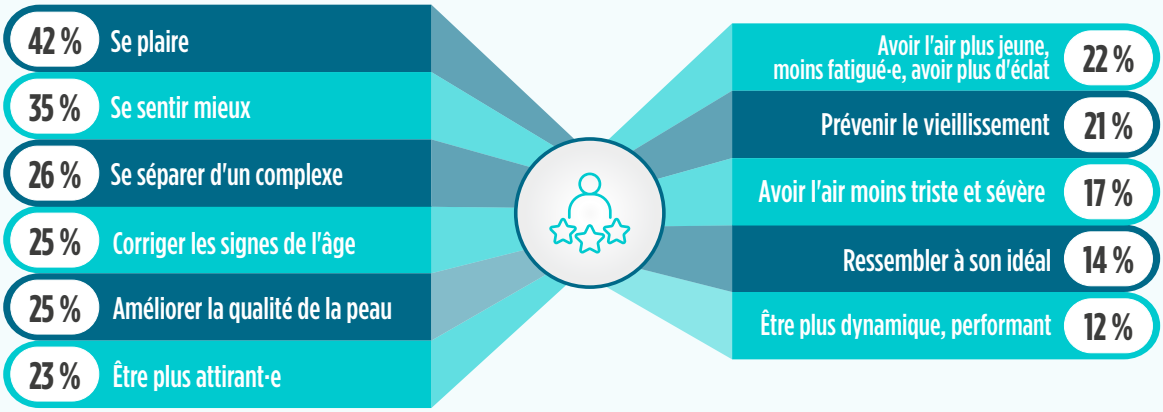


FIGURE 11

Pourquoi les Français recourent-ils à la médecine esthétique ?



Ces chiffres sont issus de l'enquête *Harris Interactive* mentionnée plus haut. Ils expriment la position des 10 % de Français dont l'étude estime qu'ils ont recours, au moins une fois par an, à la médecine esthétique.

vieillissement…), de surpoids, de santé intime… Mais pas uniquement : ils l'utilisent également de plus en plus comme un remède aux troubles mentaux qui entravent leur bien-être, en parallèle de consultations psychothérapeutiques. Par conséquent, alors que les autorités sanitaires déplorent, en 2023, la dégradation de notre santé mentale[9], le recours aux médecins esthétiques devrait s'accentuer.

La médecine esthétique, attribut de la société du paraître

Au XX[e] siècle, la beauté s'est installée comme paradigme dans notre quotidien, psychologues et sociologues le confirment[10]. Privilège, elle confère des avantages dans tous les domaines de la vie, y compris le monde du travail[11]. Le journal *Le Monde* cite même une enquête britannique menée auprès de dix mille hommes, qui tire la conclusion suivante : les hommes laids gagneraient 15 % de moins que les autres[12].

Hommes et femmes cherchent donc, en proportion croissante, à soigner leur apparence et leur image de soi. En particulier, les médecins esthétiques reçoivent un nombre croissant de patientes de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi et investissent dans leur physique pour en retrouver un[13]. Ce d'autant plus que l'accès facilité à l'information, avec internet, les y incitent, tout comme la multiplication des visioconférences en télétravail (lors desquelles ils voient leur portrait) et, plus encore, les réseaux sociaux. Ainsi, la montée en puissance de Facebook (apparu en 2004), Instagram (en 2010) et TikTok (en 2016), amplifie

9. https://www.vie-publique.fr/en-bref/291481-la-sante-mentale-des-francais-se-degrade-en-2023
10. Voir bibliographie, dossier *Le Monde* qui cite Nancy Etcoff, professeure de psychologie de l'école de médecine de Harvard.
11. *Le poids des apparences et La société du paraître*, Jean-François Amadieu, Odile Jacob, 2002 et 2016.
12 et 13. Dans *Le Monde*, idem note 10.

la société du paraître. En effet, ces applications mobiles sont conçues pour partager images, photos et vidéos courtes de soi-même. Leur usage, qui s'intensifie, alimente directement les complexes physiques des utilisateurs, selon des études récentes[14].

Le phénomène touche plus particulièrement les jeunes de moins de 30 ans : par écran interposé, ils se comparent continuellement aux autres. Parmi ces « autres », figurent célébrités et influenceurs, qui promeuvent tendances de beauté et recours à la médecine esthétique – on pense, par exemple, aux vedettes de téléréalité Maeva Ghennam (3,2 millions de fans sur Instagram) et Nabilla (9,2 millions de fans). Ces deux influenceuses, que le magazine Capital cite dans un article sur la médecine esthétique[15], se sont volontairement soumises à plusieurs transformations plastiques et y invitent implicitement ou explicitement, leurs *followers*. Aussi les réseaux sociaux contribuent-ils substantiellement à la popularisation des traitements esthétiques et au rajeunissement de leur patientèle.

Innovation et baisse des prix, des facteurs objectifs de succès

En plus de la recherche de bien-être et d'un *look* conforme aux modes, d'autres fondements, plus objectifs, amènent les Français à dépasser leurs réticences culturelles et économiques vis-à-vis de la médecine esthétique. Le premier est le progrès technologique. Grâce à lui, depuis quarante ans, les médecins esthétiques n'ont pas cessé de faire évoluer leur pratique. Grâce à lui, les patients bénéficient de techniques dites « non invasives » parce qu'elles leur épargnent chirurgie, incisions, anesthésie générale et sont conçues pour être peu douloureuses.

Ainsi, depuis le collagène utilisé dans les années 1980 pour combler les rides, les innovations se succèdent en France : la toxine botulique puis l'acide hyaluronique (AH) sont arrivés des États-Unis au début des années 2000 pour traiter les rides par injection (voir notre encadré), sans recourir au lifting : une révolution ! La recherche scientifique a ensuite inventé les fils tenseurs, permanents et résorbables, que les médecins esthétiques implantent sous la peau pour retendre les tissus et redonner son ovale au visage. En parallèle, elle a développé d'autres techniques douces : peelings, épilations au laser, dermabrasion, carboxythérapie, liporéduction… Toutes contribuent à augmenter le taux de pénétration de la médecine esthétique dans la population.



LES PRODUITS DE COMBLEMENT CUTANÉ ONT LE VENT EN POUPE[16]

nommés *fillers* – devraient voir leur part augmenter beaucoup sur le marché de la médecine esthétique dans les cinq prochaines années, en raison de leur utilisation variée. Implants de dispositifs médicaux injectables, ils contribuent à embellir l'apparence du visage en rendant les sillons nasogéniens, joues, menton, lèvres…, plus lisses, plus complets. Ils restaurent le volume perdu (en effaçant rides et ridules) et améliorent la texture de la peau. On les applique même au dos des mains.

L'implant à base d'acide hyaluronique (HA) est aujourd'hui la procédure non chirurgicale la plus utilisée à des fins régénératives et reconstructives. Molécule découverte aux États-Unis, elle stimule la synthèse du collagène et améliore l'élasticité de la peau. Collagène, hydroxyapatite de calcium, poly-L-acide lactique, polyméthacrylate de méthyle (PMMA), sont d'autres produits de comblement cutané d'usage fréquent.

14. *Le Monde,* octobre 2023 et https://www.madmoizelle.com/reseaux-sociaux-une-etude-revele-leur-influence-sur-les-complexes-physiques-des-jeunes-1504121
15. Voir bibliographie, dossier du magazine *Capital*.
16. Voir bibliographie, rapport Mordor Intelligence.



La quête d'innovations se poursuit, soutenue par industriels et laboratoires qui stimulent l'expansion de la médecine esthétique et en facilitent l'accès en France. Les patients plébiscitent ses procédures efficaces : elles n'imposent qu'un temps de récupération réduit et leur permettent de reprendre leurs activités rapidement. Nul besoin de se cacher, ni de se priver de rapports sociaux longtemps. En outre, les médecins peuvent répéter ces traitements, les combiner, pour obtenir des résultats optimaux. Et les risques de complications sont faibles, entre des mains expertes. Enfin, alors même que la qualité des actes augmente, leur prix baisse.

C'est là un second facteur objectif de démocratisation : on le sait, les médecins esthétiques, s'ils sont compétents, connaissent des niveaux de rémunération élevés. Pourtant, le prix de leurs interventions est devenu accessible en France. Quoique la sécurité sociale ne rembourse pas des soins considérés comme de confort, leur prix ne constitue plus un frein pour la population (voir figure 12).

Tous les chiffres l'établissent : la médecine esthétique est un marché porteur. Aussi de nombreux acteurs – médecins, industriels, formateurs, financiers et *fake injectors* – ont-ils compris les opportunités à saisir en matière d'offre de soins.

FIGURE 12
Des prix moyens de plus en plus abordables

Épilation au laser	à partir de **60 €**
Injection d'acide hyaluronique	**350 €**
Injection de plasma riche en plaquettes (PRP)	**350 à 550 €**
Peeling	**90 à 300 €**
Injection de *skinbooster*	**250 €**
Traitement laser des cicatrices d'acné	**150 à 300 €**
Mésothérapie/Mésolift/Micro-needling	**150 €**
Rajeunissement du regard (paupières tombantes, poches)	**250 à 300 €**

PAS DE BOTOX CHEZ LES MÉDECINS ESTHÉTIQUES ?

L'injection de toxine botulique est l'intervention cosmétique la plus populaire dans le monde, avec un taux annuel de croissance estimé à plus de 9,5 % entre 2023 et 2032.

Souvent appelée Botox (du nom commercial de l'une des marques les plus connues), cette neurotoxine, que la bactérie *Clostridium botulinum* produit, paralyse les muscles d'expression et permet ainsi de lutter contre les rides qui naissent de la répétition des minuscules mouvements du visage. Son injection est une pratique importée des États-Unis dans les années 2000 – *la Food and Drug administration* américaine a officiellement approuvé l'utilisation de cette toxine en esthétique en 2002. En France, elle est cependant réservée à cinq spécialités médicales – la dermatologie, la chirurgie plastique, l'oto-rhino-laryngologie (ORL), l'ophtalmologie et la chirurgie maxillo-faciale.
Le code de la santé publique n'autorise donc pas les médecins esthétiques, en France, à l'injecter. Une règle susceptible d'évoluer.

1.3 Quelles conséquences sur l'offre de médecine esthétique ?

C'est un débat d'actualité : la demande croissante en médecine esthétique attire l'offre, en quantité. Les lieux de prescription de ses actes se multiplient en France : cliniques esthétiques, centres de soins, instituts de beauté, cabinets médicaux individuels… De nombreux médecins, généralistes et spécialistes, la choisissent pour donner à leur carrière une orientation nouvelle, axée sur le bien-être des patients, et plus rémunératrice. En 2024, l'ampleur du phénomène amène les pouvoirs publics et le Conseil national de l'Ordre des médecins à vouloir le réguler. Quels en sont les enjeux ?



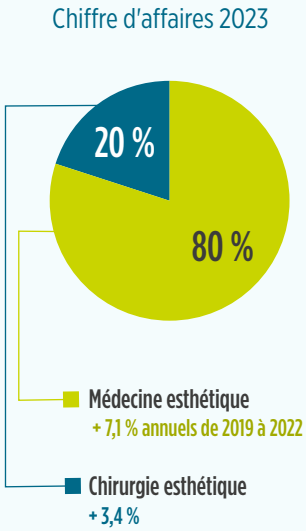
Le besoin en médecins esthétiques séduit généralistes et spécialistes

Nous l'avons précisé plus haut, la médecine esthétique n'est pas, en France, une spécialité médicale. Par conséquent, peu de contraintes réglementaires s'appliquent au médecin qui décide d'en faire son métier : il doit être inscrit au Conseil de l'Ordre des médecins et être en mesure de démontrer ses compétences pour les actes esthétiques qu'il réalise, conformément à l'article 61 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite loi *Hôpital, santé et territoires.* Or, en plus d'être très demandée par les patients, c'est une branche médicale attractive et stimulante.

Attractive, stimulante, pour quelles raisons ? La médecine esthétique offre à ses praticiens l'opportunité d'effectuer des gestes cliniques sophistiqués. Elle exige qu'ils évoluent constamment en assimilant ses innovations technologiques et en échangeant régulièrement avec des confrères, lors de congrès et formations aux contenus et aux formats enrichissants. Autre atout de taille, les médecins esthétiques travaillent quotidiennement, dans un environnement agréable, non à combattre la maladie, mais à satisfaire des patients venus les consulter pour améliorer leur santé par le bien-être. « Nous contribuons à la bonne santé, physique et morale, de nos patients et, souvent, nous leur redonnons le sourire », se réjouit ainsi le docteur Christian Fayard, médecin expert en esthétique, médecine morphologique et anti-âge, responsable pédagogique de la formation AMIR Médecine Esthétique. « La médecine esthétique est une médecine globale, qui implique aussi l'accompagnement psychologique des patients, c'est passionnant », ajoute le docteur Isabelle Catoni, dermatologue esthétique, également partie prenante du programme de formation AMIR Médecine esthétique.

Enfin, c'est un fait avéré : en France, un médecin esthétique compétent accroît ses revenus. D'une part, parce que le prix des actes est plus élevé que celui d'une consultation médicale moyenne. D'autre part, parce que les patients affluent. L'un des grands acteurs du marché, la Clinique des Champs-Élysées, indique que la médecine esthétique représente 80 % de son chiffre d'affaires, soit 40 millions d'euros en 2024 (voir figure 13). La Clinique estime le panier moyen dépensé par ses patients à 600 euros.

FIGURE 13
À la clinique des Champs-Élysées, la médecine esthétique gagne du terrain



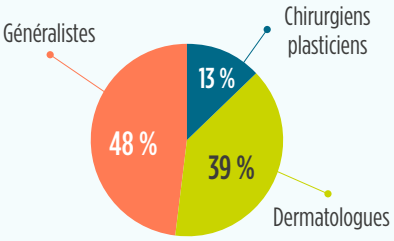
La *Clinique des Champs-Élysées* possède un réseau national d'une vingtaine d'établissements. Ses recettes liées à la médecine esthétique devraient augmenter de 43 % en 2024 pour s'établir à 40 millions d'euros.

FIGURE 14

9 000 médecins esthétiques en France en 2024



20 % exercent de manière intensive ou exclusive



Aussi la France compterait-elle environ 9 000 médecins exerçant la médecine esthétique dont la majorité sont, initialement, des généralistes, selon le Conseil national de l'Ordre des médecins. Parmi eux, 1 500 à 2 000 libéraux s'y consacreraient de manière intensive, voire exclusive (voir figure 14). 3500 dermatologues la pratiquent également et demeurent les professionnels de référence pour les traitements relatifs à la qualité de la peau. La médecine esthétique constitue, par ailleurs, une part croissante du chiffre d'affaires des chirurgiens plasticiens, qui seraient 1 200 à l'exercer[17]. De son côté, l'ISAPS, dans son rapport 2020, plaçait la France parmi les quinze pays au monde comptant le plus de chirurgiens plasticiens qui se livrent à des actes de médecine esthétique.

Notons que tous ces médecins subissent la concurrence de l'offre étrangère de soins esthétiques. Selon l'IMCAS, la France serait encore parmi les dix pays au monde dont la population se tourne le plus vers le tourisme esthétique, malgré l'absence de suivi post-intervention et les complications de santé qui s'ensuivent souvent.

70 000 EUROS POUR S'INSTALLER, EST-CE SURMONTABLE ?

Lorsqu'un médecin dûment inscrit à l'Ordre des médecins veut lancer une activité de médecine esthétique, il rencontre peu d'obstacles réglementaires, mais quelques barrières liées au marché. L'avis des docteurs Jean-Marc Ponzio et Fabien Giausseran, experts formateurs pour AMIR Médecine Esthétique.

« Les barrières pour s'installer sont surmontables », estiment les docteurs Ponzio et Giausseran. Selon eux, le premier écueil à franchir est celui de la construction de la patientèle. « Il est important de bien cerner sa zone d'installation et de définir une offre adaptée », indique Fabien Giausseran. Le docteur Ponzio recommande la patience et une bonne organisation du temps de travail. « Un médecin généraliste qui intègre



la médecine esthétique à sa pratique doit amener progressivement ses patients à s'intéresser à sa nouvelle activité, par des revues, des affiches, en en parlant. Il ne faut pas s'attendre à un apport immédiat de patientèle nouvelle et apprendre à gérer les deux activités. »

Et qu'en est-il de l'investissement en équipements et produits ? « Mieux vaut tout de suite être en mesure de faire des injections, poursuit le docteur Ponzio. C'est abordable. Puis, dans les trois ans, le cabinet doit posséder un laser épilatoire, un autre pour traiter l'hyperpigmentation, les tatouages, la qualité de la peau, et des machines, de cryolipolyse, de radiofréquence. Difficile de commencer à moins de 70 000 euros d'investissement. »

Toutefois les deux médecins s'accordent : l'investissement est vite amorti. « C'est pourquoi les banquiers soutiennent ce lancement d'activité. » Des propos qu'ils nuancent sur un point : les médecins qui se limitent à quelques soins esthétiques, comme les lasers, atteignent moins vite la rentabilité en raison du coût minimal de l'équipement. En outre, aucun praticien ne peut faire l'économie de se former en médecine esthétique.

17. Voir bibliographie, *Anti-âge TV.*

Laboratoires et industriels stimulent un marché porteur

L'offre de médecine esthétique repose, par ailleurs, sur les laboratoires et industriels. Ils sont devenus une locomotive sur le marché. En effet, grâce à leur capacité financière, ils investissent dans la recherche scientifique et développent les produits, les technologies, innovants, dont les médecins esthétiques se servent. C'est ainsi que les laboratoires ont créé, pour remodeler le visage et le corps, des produits de comblement comme l'acide hyaluronique évoqué plus haut, dont les injections sont en plein essor en France. Les industriels conçoivent, de leur côté, des machines toujours plus performantes pour en équiper cabinets et cliniques esthétiques : certaines combattent les graisses et affinent les silhouettes par un refroidissement intense (cryolipolyse) ; d'autres renforcent abdominaux et fessiers avec des ondes électromagnétiques ; d'autres encore lissent visage, cou et décolleté avec des ultrasons. En mai 2024, une entreprise française a commercialisé un appareil de son invention, qui combine diodes, lasers et ondes vibratoires pour traiter la cellulite…

Ces entreprises industrielles sont florissantes sur le marché français. Leurs prévisions de croissance se montent à 10,66 % par an pour les cinq prochaines années (voir les figures 15, 16 et les données en page 5). Des perspectives financières prometteuses qui invitent les grands groupes à pénétrer le marché. On assiste ainsi, depuis quelques années, à des mouvements de concentrations d'entreprises en France. En 2018, le géant américain Carlyle avait acquis LPG Systems, une société française de 450 salariés basée à Valence. Conceptrice d'équipements esthétiques non chirurgicaux, celle-ci indique, en 2024, avoir investi 35 millions d'euros en R&D sur les dix ans passés. Un autre exemple, récent : en août, le numéro un mondial des cosmétiques, L'Oréal, a suscité l'intérêt de la presse économique en rachetant une participation de 10 % – valorisée 1,7 milliard d'euros – dans la société suisse Galderma, spécialisée en produits dermatologiques[18].

Les médecins ont intégré combien les progrès de la science portaient l'offre de médecine esthétique. Ils expriment de plus en plus le besoin de promoteurs d'études et de recherche académique, ces promoteurs étant les industriels et laboratoires avec lesquels ils nouent donc des partenariats aux bénéfices réciproques. Ainsi, laboratoires et industriels forment les praticiens aux produits et technologies innovantes qu'ils mettent sur le marché. Ils sollicitent ensuite les médecins esthétiques dont l'expertise est reconnue, comme consultants, pour faire avancer la recherche et former leurs confrères. Par ailleurs, tous – médecins, chercheurs, industriels – se retrouvent chaque année, lors de grands congrès nationaux et internationaux, dont le nombre se multiplie parallèlement au déploiement de l'offre de médecine esthétique (voir notre encadré en page 16). Dans ces enceintes, les professionnels partagent leurs expériences, s'informent de l'état de la recherche scientifique, discutent les enjeux de la profession et la font évoluer vers plus de qualité.

FIGURE 15
En France, injectables et cosméceutiques en haut de l'affiche

Chiffre d'affaires 2022

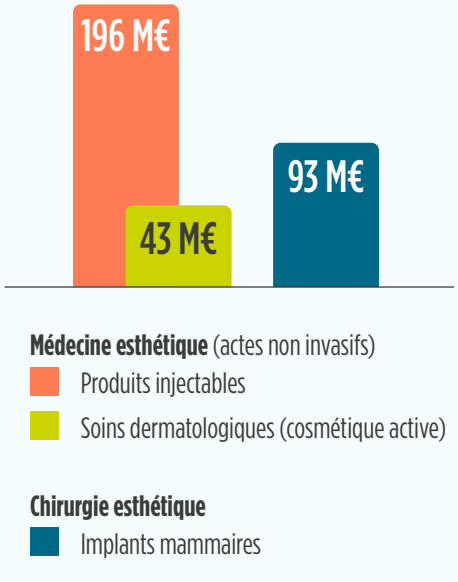
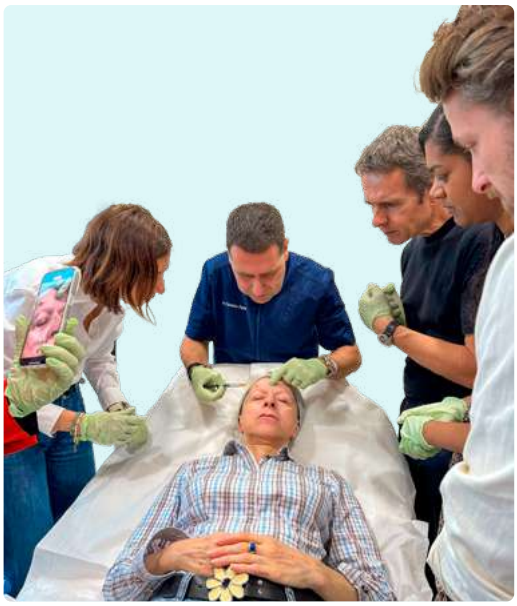


FIGURE 16
Santé esthétique : une industrie très florissante



En France, les entreprises (laboratoires, industries cosmétiques…) AbbVie Inc. (Allergan Plc), Bioxis Pharmaceuticals, Dermaceutic Laboratoire, Ipsen Pharma et Johnson-Johnson détiennent les plus grosses parts du marché de l'esthétique en 2024.

18. Voir bibliographie dossier Capital et Les Echos, *L'Oréal prend une participation de 10 % dans le groupe suisse Galderma*.



Dans son équipe de formateurs, AMIR Médecine Esthétique compte plusieurs médecins renommés que les laboratoires consultent pour leur expertise. Ils interviennent également lors des grands congrès de la profession. C'est le cas du docteur Christian Fayard, son responsable pédagogique : « Je participe aux congrès réputés, comme celui de l'IMCAS, de la SOFMMAA[19], de la SFME[20], dans un objectif de formation continue. Je suis aussi conférencier et consultant – *KOL*[21] – pour plusieurs laboratoires, ce qui me permet de rester à l'écoute de l'état de la science. »

Une urgence : professionnaliser la médecine esthétique

Toujours plus de patients, toujours plus de praticiens, des intérêts industriels et financiers croissants… L'engouement pour la médecine esthétique, sa généralisation en France, ne doivent pas faire oublier qu'elle est une discipline clinique. Elle soigne des patients. Mal maîtrisée, elle a des conséquences graves sur leur santé, sur leur vie. Or, si les médecins esthétiques formés, consciencieux, responsables, proposent des parcours de soins complets jusqu'au suivi post-intervention, s'ils exercent dans des conditions de sécurité maximale, d'autres n'offrent pas ces garanties.

19. SOFMMAA : Société française de médecine morphologique et anti-âge.
20. SFME : Société française de médecine esthétique.
21. KOL : *key opinion leader.*

INNOVATIONS ET EXPERTISES EN CONGRÈS

Les principaux congrès de médecine esthétique réputés en France sont les suivants :

-le congrès International master course on aging science (IMCAS), l'un des plus prestigieux et les plus complets en médecine esthétique et anti-âge. Il se tient chaque année à Paris et attire des milliers de participants de plus de 80 pays ;

-l'International Congress of Esthetic Medicine and Anti-Aging Medicine (ICAAM), qui se déroule chaque année dans différentes villes du monde, parfois françaises ;

-les congrès de la Société française de médecine esthétique (SFME) et de l'Association Française de Médecine Esthétique et Anti-Âge (AFME). Les professionnels de la médecine esthétique s'y rencontrent lors de conférences, sessions de formation, d'ateliers pratiques, de démonstrations en direct sur les techniques anti-âge et les dernières avancées en médecine esthétique ;
-celui de la Société française de médecine morphologique et anti-âge (SOFMMAA) ;
-Esthétique Corsica, congrès organisé annuellement en Corse, avec la Société avancée de médecine et de chirurgie esthétique et plastique (Samcep).
-ceux de l'Association française de médecine esthétique et de dermatologie (AFMED) et de la Société française de dermatologie esthétique et correctrice (SFDEC) abordent les aspects dermatologiques de la médecine esthétique (présentation des traitements cutanés, lasers et autres techniques de rajeunissement cutané) ;
-le congrès de l'Association des dermatologues fédérés experts en esthétique (DEFEE)…

S'y ajoutent les congrès centrés essentiellement sur la chirurgie plastique, mais qui, de plus en plus, incluent des sessions sur la médecine esthétique comme celui de *l'International society of aesthetic plastic surgery (ISAPS)*, qui se déroule dans différentes villes du monde chaque année, dont des villes françaises.

Enfin, des congrès annuels tenus en Europe, comme celui de la Société belge de médecine esthétique (SBME) sont très appréciés des praticiens français. Les docteurs Isabelle Catoni, Emmanuel Elard, Christian Fayard, Fabien Giausseran, Jean-Marc Ponzio, formateurs chez AMIR Médecine esthétique, y assistent régulièrement, aux côtés de professeurs de renom comme le docteur Philippe Kestemont.



Il existe, à cet égard, une pratique clandestine non médicalisée, promue et commercialisée via les réseaux sociaux auprès du grand public : celle des *fake injectors*. Ces personnes, qui ne sont pas médecins, injectent, notamment, Botox et acide hyaluronique sans en avoir le droit, à des tarifs bien inférieurs à ceux des médecins esthétiques. Elles commettent alors un délit et risquent les sanctions applicables à l'exercice illégal de la médecine – 30 000 euros d'amende et jusqu'à 3 ans d'emprisonnement. Ces sanctions devraient être amplifiées après l'adoption, au 1er juillet 2024, de l'article R 5211-72 du code de la santé publique, pour réserver aux médecins et chirurgiens-dentistes l'usage d'acide hyaluronique. En parallèle, en vertu de la loi n° 2023-451 du 9 juin 2023 qui lutte contre les dérives de l'influence commerciale sur les réseaux sociaux, les influenceurs s'exposent à des peines de 2 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende s'ils se livrent à la promotion, par voie électronique, des actes esthétiques que le code de la santé publique réserve aux médecins. La police judiciaire dénombre des cas d'infractions de plus en plus nombreux depuis 2020[22]. Certains défraient la chronique – en septembre 2023, une jeune esthéticienne et sa sœur, qui recrutaient leurs clients sur Instagram, ont écopé, à Valenciennes, de peines de prison ferme et de sursis[23]. Leurs injections, sur plus de 600 clients, avaient engendré, chez certains, abcès nécessitant des opérations d'urgence, éruptions cutanées sévères, paralysie faciale, boules ou tâches sur les lèvres…

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, les pouvoirs publics français et le Conseil national de l'Ordre des médecins cherchent à encadrer la pratique de la médecine esthétique. Ils réfléchissent à renforcer les qualifications imposées à ses praticiens. Devant la désertification médicale de certaines régions, ils s'inquiètent aussi de l'intérêt de nombreux jeunes médecins généralistes pour la médecine esthétique. Ainsi, en avril 2024, un médecin, député, a présenté à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour conditionner l'exercice de la médecine esthétique à des autorisations administrative et ordinale.

Cependant, toutes les parties prenantes, parlementaires compris, s'accordent : il faut, en priorité, professionnaliser la médecine esthétique dans l'intérêt du patient et reconnaître ses vertus plutôt que l'entraver. Des voix s'élèvent parmi les médecins les plus renommés : la médecine esthétique répond à un droit à la santé esthétique ; pour faire face aux besoins de la population, elle doit correspondre à un vrai service rendu au patient[24]. Dès lors, comment agir efficacement pour la professionnaliser ? Par la formation, initiale et continue, des médecins qui veulent l'exercer. Comme le Conseil national de l'Ordre des médecins, comme les universitaires qui l'enseignent, AMIR Médecine Esthétique en est convaincu : la formation est le moyen principal pour conférer à l'offre de médecine esthétique les meilleurs standards de qualité. C'est le principal enjeu aujourd'hui pour le développement harmonieux de la discipline : il est primordial de proposer des cursus spécifiques, aux enseignements théoriques et pratiques approfondis, et d'amener les médecins candidats à les suivre, pour la sécurité et le bien-être des patients.

22. Voir bibliographie dossier *Le Monde*.
23. *https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/injections-illegales-de-botox-deux-s-urs-condamnees-a-1-ans-de-prison-ferme-et-2-ans-avec-sursis-pour-mise-en-danger-d-autrui_6061497.html*
24. Voir bibliographie, l'émission *Anti-âge magazine* du 5 septembre 2024.



2. La formation, condition indispensable à l'exercice de la médecine esthétique

Vous êtes médecin et voulez exercer la médecine esthétique en France. Aujourd'hui, la nécessité de vous y former spécifiquement fait consensus. Mais, concrètement, quelles sont les obligations en la matière ? Quelles compétences devez-vous acquérir ? Les formations accessibles répondent-elles à l'enjeu de professionnalisation de la discipline ? L'état des lieux de la formation en médecine esthétique en France peut vous éclairer pour faire aboutir votre projet.

2.1 Entre obligations et incitations, quelle formation suivre ?

Le prérequis légal : un diplôme en médecine reconnu en France

La médecine esthétique est médecine, avant tout. Quiconque veut l'exercer doit donc avoir suivi une formation initiale en médecine et être titulaire du diplôme qui la valide, obtenu dans une université française ou homologué en France, s'il s'agit d'un diplôme étranger.

Les articles L. 1151-2 et L 1151-3 du code de la santé publique affinent cette obligation, pour protéger les patients[25]. Ils prévoient l'adoption de décrets et d'arrêtés ministériels, après avis de la Haute autorité de santé, pour encadrer la pratique des actes à visée esthétique – non chirurgicaux –, si elle présente des risques pour la santé des patients. Ces textes réglementaires doivent préciser, en particulier, la formation et la qualification des professionnels se livrant aux actes esthétiques. L'article L 1152-1 vient sanctionner leur méconnaissance : l'autorité administrative peut alors suspendre le droit d'exercer l'activité à visée esthétique, voire l'interdire, si le médecin ne se met pas en conformité avec les règles en vigueur.

25. Ces articles sont issus de l'article 61 de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 – dite *loi Hôpital, patients, santé et territoires* – portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, telle que modifiée.

On le comprend, la loi dispose ainsi que seuls des professionnels *qualifiés et formés* sont autorisés à réaliser des actes de médecine esthétique, même si celle-ci n'est pas reconnue comme une spécialité. Toutefois, les textes n'en disent pas plus sur les obligations de formation du médecin esthétique ; depuis 2009, aucun décret n'est venu en fixer les contours. Le seul pris récemment (en mai 2024), en application de l'article L. 1151-2 susvisé, réglemente des actes précis, les épilations à la lumière pulsée intense et au laser (voir notre encadré). Par conséquent, la médecine esthétique est, en France, largement ouverte aux médecins généralistes et spécialistes, à condition qu'ils puissent, si nécessaire, prouver, par tous moyens, leur formation et leur compétence pour réaliser ses actes. Cette exigence légale trouve un écho auprès de la communauté des médecins esthétiques, conscients qu'une formation spécifique leur est indispensable, dans leur intérêt tout autant que dans celui des patients.

Une formation aux contours imprécis, mais incontournable

Il y a un besoin de santé esthétique : globalement, un Français sur dix a consulté pour un acte esthétique. C'est donc un problème de santé publique dont l'Ordre des médecins a pris conscience. Il est d'ailleurs destinataire de signalements, de plaintes, pour des actes dommageables, réalisés par des non-médecins ou par des médecins qui n'ont pas de formation[26].

Pour prévenir les dommages ainsi dénoncés, pour la sécurité des patients et le succès de leur activité, il est fondamental que les médecins se forment sérieusement aux actes esthétiques. Une autre raison le justifie : la médecine esthétique comporte une multitude de soins, qui répondent à des objectifs variés. Ils peuvent tout autant reconstruire le corps du patient après un accident que traiter le surpoids ou améliorer un visage dans un souci de bien-être. Il faut maîtriser ces gestes, parfois très techniques, les équipements utilisés, et acquérir un volume de connaissances non négligeable.

En se fondant sur leur propre expérience, les médecins esthétiques sont les premiers à témoigner qu'une formation spécifique est nécessaire, préalablement au lancement de l'activité, puis pour se maintenir à jour. C'est une exigence salutaire que les meilleurs praticiens en exercice respectent. À l'exemple du docteur Christian Fayard, responsable pédagogique d'AMIR Médecine Esthétique. « Selon moi, il est obligatoire de se former, acquiesce-t-il. Il n'est pas possible de faire de la médecine esthétique sans formation ni expérience, car certains de ses actes mettent en danger le patient : rappelons qu'une injection peut provoquer la cécité ou une nécrose. Pour ma part, je continue d'apprendre tout le temps. » Son confrère, le docteur Fabien Giausseran, également formateur d'AMIR Médecine Esthétique, renchérit : « Plus on est formé, moins on observe sur ses patients d'effets secondaires. La médecine esthétique offre aux médecins généralistes, comme aux spécialistes, l'opportunité de développer leur soin dans un nouveau domaine d'intervention, qui vise le bien-être du patient. La seule condition que l'on peut légitimement leur imposer, c'est de se former à ses actes. »

LUMIÈRE SUR LA PRATIQUE DES LASERS EN MÉDECINE ESTHÉTIQUE



C'est fait ! L'article L. 1151-2 du code de la santé publique, issu d'une loi de 2009, connaît son premier texte d'application en médecine esthétique, le décret n°2024-470 du 24 mai 2024. Que réglemente-t-il ? La pratique des épilations à la lumière pulsée intense et au laser, à visée non thérapeutique.

La règle est claire : les médecins, les infirmiers diplômés d'État et les esthéticiennes qualifiées, conformément au code de l'artisanat, pour dispenser des soins esthétiques autres que médicaux et paramédicaux, sont les seuls habilités à pratiquer les épilations à la lumière pulsée intense et au laser. Le décret n'impose toutefois d'obligation de formation qu'aux infirmiers et aux esthéticiennes ; il renvoie à des arrêtés ministériels – non encore adoptés à la date de parution de ce livre blanc –, pour fixer le contenu de la formation exigée.

Les dispositions du décret sont intégrées aux articles D 1151-1 à 11 du code de la santé publique (partie réglementaire).

26. Sur *Anti-âge TV*, émission du 5 septembre 2024, voir bibliographie.

Il n'est pas possible de faire de la médecine esthétique sans formation ni expérience, car certains de ses actes mettent en danger le patient.

Dr Christian Fayard
Médecin esthétique et anti-âge, responsable pédagogique d'AMIR Médecine Esthétique



Clinique esthétique du Dr Fayard, pose de fils tenseurs.

Aujourd'hui, en France, les candidats à la médecine esthétique sont conscients de cette nécessité : la demande de formation montre une croissance connectée à celle de la demande d'actes. Environ 500 praticiens s'inscrivent, chaque année, dans les cursus longs des universités et instituts privés. Ce sont, en général, des médecins esthétiques qui prennent en charge ces enseignements. De fait, quel meilleur formateur que celui qui aime enseigner ce qu'il a choisi comme profession ?

Les médecins esthétiques, formateurs tout désignés

Le docteur Jean-Marc Ponzio enseigne lui aussi dans le programme AMIR Médecine Esthétique, dont il partage la vision : « Les bons médecins esthétiques ne cessent de se former, de se parler, de partager ce qu'ils vivent. Pour exercer, il faut avoir le métier en main. Moi-même, après de longues années en médecine générale, quand j'ai pris conscience de ma curiosité pour la médecine esthétique, je n'ai pas hésité, je me suis formé. Les cursus étaient rares alors. J'ai suivi ceux disponibles à l'université, à l'Institut universitaire de la face et du cou de Nice. Maintenant, après 15 ans de pratique, j'enseigne, parce que j'estime important de transmettre mon expérience, pour contribuer à professionnaliser ma discipline.

L'enseignement de la médecine esthétique, en France, repose donc principalement sur des médecins qui l'exercent, généralistes, dermatologues et chirurgiens plasticiens expérimentés. C'est là, tout d'abord, l'application du serment d'Hippocrate, dans sa version originelle – l'élève apprend du maître et s'engage à son tour à enseigner la médecine. C'est aussi un gage de qualité de la formation. Car la médecine esthétique est une branche médicale éminemment pratique : elle procède de gestes fins, précis, sophistiqués et délicats. Ainsi, les formations qui comportent des ateliers pratiques conduits par des médecins experts se distinguent rapidement auprès des étudiants.

Les experts en médecine esthétique sont des formateurs d'autant plus désignés qu'il s'agit d'enseigner une discipline sans programme officiellement défini. Par la pratique, ils se sont forgés une idée précise des qualités préalables dont un candidat doit disposer pour satisfaire ses patients. À cet égard, le docteur Catoni, dermatologue esthétique investie dans plusieurs sociétés savantes et formatrice d'AMIR Médecine Esthétique, sait quelles recommandations formuler à ses étudiants : « En médecine esthétique, il faut de l'humilité vis-à-vis du patient, de la compassion, pour repérer son besoin et lui apporter une réponse certifiée », indique-t-elle. « Et il faut avoir confiance en son geste, en sa main. » Selon elle, les futurs médecins esthétiques doivent aussi se poser quelques questions préalables : « Est-ce qu'on aime travailler en groupe, avec d'autres médecins, ou en solitaire ? Est-ce qu'on est prêt à gérer des employés ? A-t-on réfléchi aux investissements nécessaires pour commencer l'activité ? Les procédés manuels (peelings, injectables) ne coûtent pas cher mais les appareils valent de 50 000 à 200 000 euros… ».

La question-clé, cependant, est celle du contenu de la formation à suivre. Paradoxalement, en France, la loi reste imprécise sur le sujet. Là encore, l'expérience des médecins esthétiques en exercice est précieuse pour déterminer les compétences à acquérir.

2.2 Que devez-vous apprendre pour exercer la médecine esthétique en toute sécurité ?

Comprendre et répondre aux attentes du patient

Comme toute discipline médicale, la médecine esthétique requiert de mettre en œuvre le processus qui va de la compréhension du besoin du patient, avec examen de son état clinique, au suivi du traitement. Toutefois, pour poser son diagnostic et prodiguer des soins adaptés, le médecin esthétique doit aller au-delà : il doit saisir les motivations, apparentes et profondes, qui mènent le patient à recourir à la médecine esthétique, puis identifier comment y répondre, s'il peut y répondre.

Analyse du profil du patient. Futurs praticiens, cette approche suppose une écoute particulièrement développée et la capacité de nouer une relation de confiance durable avec le patient. Vous devrez savoir l'interroger, en plus d'examiner son état clinique. Les parcours de formation doivent vous y préparer en incluant une information sur la structure de la demande de médecine esthétique et les profils des patients. Le docteur Jean-Marc Ponzio confirme l'importance de cet apprentissage : « J'enseigne à mes futurs confrères comment être à l'écoute du patient pour avoir, en amont, une vision de ce qu'il va falloir faire. Ils doivent envisager le patient dans sa globalité, dans ce qu'il est et l'image qu'il veut renvoyer. » Le docteur Emmanuel Elard, également membre de l'équipe AMIR Médecine Esthétique, partage cette philosophie : « Il est crucial d'incorporer des modules sur la communication avec les patients et la gestion de leurs attentes ».

Bon diagnostic et bon positionnement. C'est une bonne connaissance des indications médicales, des soins et techniques esthétiques, qui fondent un bon diagnostic. Les formateurs doivent donc vous les enseigner et vous apprendre à en dégager des solutions, avec recours à un confrère si nécessaire, pour ne pas rester isolé·e dans la décision. « Nous prônons la vigilance et la coopération, souligne le docteur Isabelle Catoni, dermatologue formatrice. Si un patient se présente avec une érythrose sur le visage et des difficultés à respirer, il faut avoir le réflexe de prescrire une exploration pulmonaire avant toute intervention esthétique. Nous sommes des médecins tout court et devons limiter les risques pour le patient. » Le docteur Christian Fayard insiste, quant à lui, sur l'importance de trouver le bon positionnement face au patient : « Nous apprenons également aux étudiants à dire *non* au patient. Le médecin esthétique n'est pas là pour accepter toutes les demandes. Il part de l'analyse du visage, de la peau, etc., et, en tant qu'expert, il détermine s'il a une solution médicale satisfaisante à proposer. Dans le cas contraire, il faut savoir dire qu'on n'est pas la bonne personne ».

Une solution adaptée au budget du patient. Enfin, le médecin esthétique doit prendre en compte la situation économique du patient, car les actes à visée esthétique, considérés comme de confort par les caisses de sécurité sociale, sont à ses frais. Vous devrez apprendre à en parler avec le patient et lui proposer une solution adaptée à son budget.



La médecine esthétique est très épanouissante. Pourquoi ? Parce que nous aidons le patient à retrouver le sourire, nous l'accompagnons dans le bien-vieillir. Une étude récente montre qu'il augmente de 75 % sa confiance en soi après la première injection !

Dr Fabien Giausseran
Médecin esthétique et anti-âge, formateur pour AMIR Médecine Esthétique

De l'anatomie aux spécifications des lasers, des connaissances théoriques structurantes





En atelier AMIR Médecine Esthétique, remplissage des pommettes avec le Dr Aurélien Perrod (ci-dessus) et des lèvres avec le Dr Anaïs Margarian (ci-dessous).

Une formation complète à la médecine esthétique doit vous enseigner l'état de l'art (dont les traitements disponibles) et les innovations en perspective. « Le médecin esthétique doit avoir une parfaite connaissance des zones anatomiques (dont certaines sont dangereuses), de la physiologie et, pour injecter, de l'histologie de la peau, illustre le docteur Isabelle Catoni. Il évitera ainsi de piquer dans une artère, dans un muscle et choisira le bon mode d'injection, la main ou certaines aiguilles plus précises pour travailler dans l'épiderme. »

La médecine esthétique visant la prise en charge globale du patient, des notions de cosméto-vigilance, psychologie et de nutrition sont également bienvenues.

Réglementation et sécurité. Les connaissances à acquérir ne sont pas uniquement médicales. Elles portent également sur la réglementation et les normes de qualité qui sécurisent la pratique en France. On pense, en particulier, aux obligations qui incombent au médecin esthétique en vertu du code de la santé publique[27] et aux sanctions qu'il encourt s'il les méconnait. Les formations doivent vous enseigner les actes autorisés et ceux interdits car réservés à la chirurgie esthétique, comme les prothèses mammaires, blépharasties, rhinoplasties, liposuccions… Elles doivent insister sur les procédures d'information rigoureuses qui protègent le patient. « Nous sommes tenus de lui fournir une information claire, loyale et appropriée sur les actes, leurs risques potentiels, les prix, pour recueillir son consentement éclairé avant tout traitement, détaille le docteur Fabien Giausseran. Ensuite, la jurisprudence impose de lui laisser un délai de réflexion de 15 jours. Alors, on peut faire le geste. »

Par ailleurs, vous apprendrez les notions de sécurité encadrant l'usage des technologies propres à la médecine esthétique : « Nous montrons aux étudiants comment préparer chaque acte en toute sécurité, avec des check-lists par exemple, précise le docteur Catoni. Pour l'utilisation des lasers, nous les initions aux règles de sécurité, très importantes : il faut connaître les obligations légales, savoir aménager la pièce – la porte ne doit pas s'ouvrir quand on travaille, ne doit pas comporter de surface réfléchissante… »

Enfin, la médecine esthétique soulève des questions déontologiques et éthiques. Vous devrez les connaître. Ainsi, la discipline n'étant pas une spécialité en France, même s'ils sont parfaitement libres de l'exercer, ses praticiens sont contraints dans la communication sur leurs actes. En particulier, il est aujourd'hui interdit d'apposer la mention « médecin esthétique » sur sa plaque professionnelle et sur ses ordonnances, sous peine de poursuites du Conseil de l'Ordre des médecins.

Le docteur Emmanuel Elard considère aussi qu'une « éducation éthique sur l'usage des technologies et des traitements, est essentielle pour garantir une pratique responsable ».

Le programme des formations AMIR Médecine Esthétique, évoqué en page 31, donne une idée précise des connaissances à acquérir. Très complètes,

27. Voir en page 18.



ces formations se distinguent également par la place centrale qu'elles accordent à la pratique, essentielle pour rendre les apprenants opérationnels dès la fin de leur cursus.

La pratique, gage d'excellence opérationnelle

Médecine d'avant-garde, la médecine esthétique est fondée sur des gestes précis et des technologies innovantes, qu'il faut maîtriser absolument. Les formations doivent donc vous proposer, en parallèle de l'apprentissage théorique, des temps de pratique effective, en clinique ou en cabinet, sous l'œil d'un formateur expérimenté. Vous gagnerez ainsi en confiance, pour atteindre l'excellence opérationnelle.

Des traitements les plus populaires aux innovations technologiques. Ainsi, vous devez attendre d'une formation qu'elle vous permette, a minima, d'observer des praticiens effectuer les actes les plus populaires – injections de produits de comblement, peelings, microneedling, pose de fils tenseurs, traitements au laser – et de vous y entrainer.

Au cours de telles séances pratiques, vous devrez également apprendre le fonctionnement des appareils qui améliorent les traitements : lasers, ultrasons, radiofréquences… « Nous, formateurs, nous avons le devoir d'enseigner à nos futurs confrères les avancées technologiques qui facilitent et sécurisent nos interventions, explique le docteur Emmanuel Elard. Par exemple l'imagerie avant/après standardisée, qui permet de documenter les résultats de manière objective, et les techniques de simulation pour visualiser les résultats potentiels. » Un point de vue que le docteur Christian Fayard partage : « L'imagerie a de plus en plus sa place dans notre pratique. Les lasers, l'HIFU…, sont des technologies douces, fondées sur le confort du patient, qui permettent de visualiser la zone à injecter, de contrôler la température sous-cutanée, de savoir où sont les vaisseaux pour ne pas emboliser, et donc d'éviter les complications. C'est pourquoi nous y formons les étudiants d'AMIR Médecine Esthétique. Nous abordons même l'échographie, très innovante pour améliorer le diagnostic. »

Sans oublier un facteur clé de succès, la gestion du cabinet de médecine esthétique. « Son apprentissage contribue à la professionnalisation de notre discipline et booste notre développement personnel », déclare le docteur Elard. Certaines formations l'intègrent, à travers des exercices pratiques sur les enjeux administratifs, juridiques, comptables du cabinet de médecine esthétique, ainsi que sur la communication – notamment, l'utilisation des réseaux sociaux, devenus l'un des principaux moyens de communication avec les patients.

> *Les injections, c'est la matière reine, sur laquelle tout étudiant doit se former. Il faut les maîtriser avant d'avoir en tête d'acheter des machines, quand on s'installe.*
>
> **Dr Jean-Marc Ponzio,**
> ***Médecin esthétique et anti-âge, formateur pour AMIR Médecine Esthétique***

2.3 Les formations accessibles répondent-elles à l'enjeu de professionnalisation ?

La France veut professionnaliser la médecine esthétique… que beaucoup de médecins souhaitent apprendre pour l'exercer. « Il ne se passe pas un mois sans que nous ne formions des confrères, dans nos cabinets », relèvent les docteurs Giausseran et Ponzio. Outre ce compagnonnage, notre pays compte-t-il les formations propres à le doter de suffisamment de médecins compétents ?

Les principales formations proposées en France

L'enseignement de la médecine esthétique en France est récent, et non uniformément structuré. On dénombre ainsi, fin 2024 :
-une vingtaine de cursus longs, en formation initiale ou professionnelle continue, dans les universités de médecine de plusieurs grandes villes françaises et en instituts privés, dont les deux formations d'AMIR Médecine Esthétique ;
-des stages courts en cabinets, centres et cliniques privés de médecine esthétique, souvent sponsorisés par des laboratoires ;
-des cours en ligne, sur des plateformes privées de formation spécialisées en médecine esthétique (*Samba, AIME Academy…*) ;
-des ateliers (workshops), conférences et sessions de formation, lors de grands congrès (voir en page 16) ;
-des formations courtes des fabricants industriels aux technologies avancées.

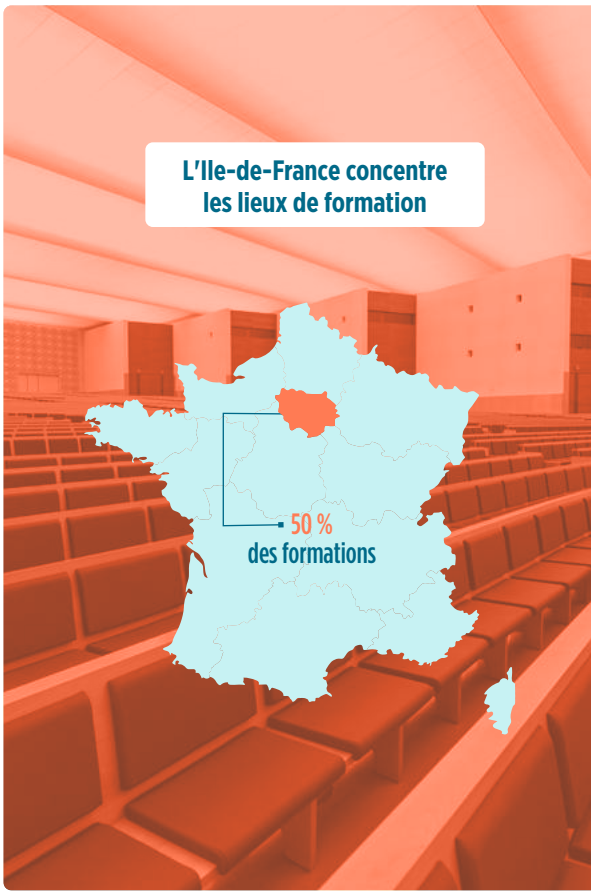


Des cursus de plus en plus qualitatifs mais circonscrits

La France compte de plus en plus de formations longues dédiées à la médecine esthétique et anti-âge, dont le niveau s'améliore progressivement. « Les formations en médecine esthétique sont bien plus professionnelles et approfondies qu'à mes débuts ! déclare le docteur Giausseran. Des diplômes universitaires et des formations privées très performantes, notamment celle d'AMIR Médecine Esthétique, sont venues crédibiliser notre discipline. »

Cependant, si leur qualité va croissant, ces formations sont circonscrites, à plusieurs égards.

D'une part, peu sont suffisamment complètes pour vous permettre d'exercer la médecine esthétique dans tous ses aspects, avec qualité et sécurité. Ainsi, la formation d'AMIR Médecine Esthétique en médecine esthétique, nutrition et anti-âge est l'une des seules qui abordent la discipline dans sa globalité, avec un programme exhaustif, sur un cursus long. En revanche, la plupart des diplômes universitaires (DU) et interuniversitaires (DIU) se consacrent à l'enseignement de composantes spécifiques du métier : injections, traitements de la face, lasers, mésothérapie… Ce constat a mené le Conseil national de l'Ordre des médecins à avaliser le lancement, en octobre 2024, d'un DIU de médecine esthétique au spectre plus large, dans les facultés de Paris-est Créteil, Aix-Marseille et Bordeaux. Ce *DIU-ME*, qui se veut complet dans sa partie théorique (quoiqu'il n'inclue pas les soins capillaires), donnera également droit au titre de *médecin esthétique*, enfin reconnu (voir plus bas).



D'autre part, le nombre de places des formations longues, pourtant si nécessaires, reste limité. Les filières universitaires proposent, en effet, de 20 à 30 places par an, avec parfois des sélections à l'entrée. Chacune des trois universités partenaires du *DIU-ME* susmentionné ne formera que 20 médecins esthétiques tous les deux ans, soit 60 au total dont les premiers seront diplômés début 2027. En outre, ce nouveau diplôme est réservé aux médecins justifiant d'une activité clinique préalable de trois ans, qui prouveront leur intérêt pour la médecine esthétique (par des diplômes universitaires préalables, des publications, la participation à des congrès…). Sur ce point, AMIR Médecine Esthétique innove en formant, chaque année, environ 130 médecins esthétiques aptes à exercer immédiatement.

La limite suivante est géographique : les formations longues se déroulent majoritairement en région parisienne et peu intègrent l'enseignement à distance. Là encore, les formations AMIR Médecine Esthétique se distinguent : les médecins apprenants ne sont pas contraints de se déplacer car ils peuvent suivre leurs 150 heures de cours théoriques en ligne ; leur apprentissage est ainsi parfaitement compatible avec la poursuite de leur activité médicale.

Enfin – et c'est là le principal écueil face à l'enjeu de professionnalisation de la médecine esthétique – les formations longues ne donnent pas toutes sa part à la pratique.

L'émergence de formations diplômantes misant sur la pratique

« La formation en médecine esthétique est en constante évolution, mais elle doit encore s'améliorer en intégrant plus de formation pratique et de suivi post-formation car les technologies évoluent rapidement. », souligne le docteur Emmanuel Elard. En effet, peu de formations, aussi complètes soient-elles, proposent aujourd'hui plus d'une vingtaine d'heures de pratique effective par an ; peu vous invitent à vous exercer, en atelier, sous le contrôle de médecins esthétiques expérimentés, pour gagner en confiance et en compétences dans la réalisation des actes.



En atelier AMIR Médecine Esthétique, le Dr Emmanuel Elard pratique la mésothérapie sur le visage d'une patiente modèle.

Jusqu'à présent, certains médecins esthétiques et anti-âge français suivaient des cursus avec stages dans des pays voisins – Belgique, Suisse, Espagne – pour pallier l'absence de séances pratiques dans les formations universitaires en France. Moyennant finance, on trouve en effet, à l'étranger, des formations intégrant des séances intensives d'injections, par exemple[28]. Et si, une fois en exercice, les praticiens, pour se maintenir à jour, recourent régulièrement à des stages et ateliers de courte durée – chez un confrère plus expérimenté, lors d'un congrès, en laboratoire – ces expériences, efficaces pour la formation continue, ne sont pas les plus adaptées aux débutants.

Par conséquent, pour le progrès de la profession, les formations longues à la médecine esthétique doivent désormais intégrer un volet pratique plus substantiel. Le Conseil de l'Ordre des médecins a confirmé cette nécessité par son soutien au nouveau *DIU-ME*, qui impose à ses apprenants 80 heures de stage (sur 2 ans) auprès d'un dermatologue ou chirurgien plasticien. AMIR Médecine Esthétique va plus loin et innove. Plutôt que de faire dépendre votre apprentissage de la qualité de l'accueil d'un maître de stage, ses formations diplômantes comportent des ateliers en clinique esthétique, à raison de 78 h sur 8 mois. Ainsi, grâce au compagnonnage d'un médecin expérimenté, vous effectuerez vous-même les gestes à maîtriser, sur des patients modèles.

Programme émergent lancé début 2023 en France, AMIR Médecine Esthétique montre d'autres atouts, dans le panorama actuel de la formation en médecine esthétique.



28. Sur *Anti-âge TV*, émission du 5 septembre 2024, voir bibliographie.

3. AMIR Médecine Esthétique élève le niveau de la formation en France



Cérémonie de remise des diplômes à la deuxième promotion AMIR Médecine Esthétique.

Médecins généralistes, dermatologues et autres spécialistes, AMIR Médecine Esthétique vous forme, en France, à la médecine esthétique et anti-âge, dans tous ses contours, y compris les micro-greffes capillaires. Ses programmes, diplômants, sont nés du partenariat de spécialistes de la formation aux métiers de la santé : *Healthcademia*, groupe français d'enseignement supérieur privé ; *AMIR*, groupe espagnol très présent à l'international, et *l'UDIMA*, l'Université à distance de Madrid, réputée pour former des médecins de haut niveau. Ensemble, ils font le pari de contribuer à professionnaliser la médecine esthétique, pour accompagner son développement exponentiel.

Concrètement, pourquoi choisir les formations AMIR Médecine Esthétique ? Comment vous faciliteront-elles l'exercice de la médecine esthétique ?

Je voulais exercer la médecine esthétique pour diversifier mon activité. Après seulement trois mois de formation, AMIR Médecine Esthétique m'avait déjà donné confiance en moi. Sa qualité, son sérieux, sont exceptionnels.

Dr Laure Brogniart,
Médecin généraliste, Bordeaux

3.1 Des formations innovantes pour une médecine esthétique responsable



97 % des médecins satisfaits d'AMIR Médecine Esthétique

Depuis son lancement en France début 2023, AMIR Médecine Esthétique dispense deux formations diplômantes destinées aux médecins :
-l'une, complète, en médecine esthétique, nutrition et anti-âge, à raison de deux sessions par an ;
-l'autre en trichologie et micro-greffe capillaire, en une session par an.

Ces formations, reconnues depuis plusieurs années en Espagne, en Italie et dans les pays d'Amérique latine pour leur excellence, le sont désormais en France. Ainsi, en deux ans, le cursus complet a capté 25 % des parts du marché français de la formation professionnelle en médecine esthétique. « Au 1er octobre et depuis avril 2023, nous avons déjà formé 180 médecins sur trois promotions, soit environ 130 par an. 97 % d'entre eux sont très satisfaits de notre formation et la plupart se disent prêts à exercer sereinement », relève Alban Selmer, directeur général de la formation continue d'Healthcademia, qui porte le programme en France. « Il faut y ajouter les 50 infirmiers diplômés d'État pour lesquels nous avons créé une formation dédiée, en 2024. Notre contribution à la professionnalisation de la médecine esthétique est bien tangible. »

Devant le succès de ses formations, et pour répondre à la demande des médecins, AMIR Médecine Esthétique lancera, en avril 2025, un troisième cursus focalisé sur les lasers à visée esthétique, avec les hauts standards de qualité qui le démarquent sur le marché français.

Un diplôme pour exercer la médecine esthétique en toute légitimité

La notoriété grandissante d'AMIR Médecine Esthétique procède de plusieurs atouts. Dès l'admission des candidats, le programme manifeste sérieux et responsabilité. En effet, pour contribuer à la professionnalisation de la discipline, il réserve ses formations aux personnes titulaires d'un diplôme en médecine reconnu en France, à l'égal des universités françaises (voir les conditions d'admission pages suivantes).

Dans le même objectif, AMIR Médecine Esthétique fonde son enseignement sur un partenariat académique avec une université espagnole réputée – l'Université à distance de Madrid (UDIMA). Celle-ci vous délivrera, au terme de votre formation, un diplôme européen qui vous confèrera 60 crédits ECTS. Ainsi, vous accéderez, en huit mois, à un diplôme validant un apprentissage qualitatif et approfondi, qui attestera de vos compétences et vous donnera, par conséquent, **le droit d'exercer non seulement en France, mais partout dans l'Union européenne. Un atout majeur.**

L'encadré ci-contre résume les compétences que vous acquerrez en choisissant la formation complète en médecine esthétique, nutrition et anti-âge d'AMIR Médecine Esthétique. À son terme, vous serez en mesure d'exercer la médecine esthétique dans des conditions optimales, avec responsabilité, et en tirant autant de satisfaction que vos patients.



FORMATION EN MÉDECINE ESTHÉTIQUE : À QUEL COÛT ?

Pour les médecins désireux de se former à la médecine esthétique, le prix de la formation n'est pas un frein. Cela, pourvu qu'elle leur transmette les compétences nécessaires à un exercice immédiat et qualitatif de la discipline, en offrant un nombre d'heures de pratique suffisant. C'est le choix d'AMIR Médecine Esthétique : pour 11 000 €, les apprenants bénéficient, sur 8 mois, de 1 500 heures de formation au total en *blended learning* (e-learning, travail personnel et ateliers), dont 78 heures de pratique avec des médecins esthétiques renommés. « Ce sont des conditions pédagogiques sans équivalent sur le marché, estime Alban Selmer, directeur du programme. Nous proposons la formation en médecine esthétique la plus longue, la plus dense, de France, avec un temps de pratique double, voire triple, par rapport aux autres cursus accessibles. Et à leur terme, nos apprenants obtiennent un diplôme universitaire européen. »

COMPÉTENCES

Ce que vous saurez, grâce à la formation AMIR Médecine Esthétique.

✔ **Identifier** les structures anatomiques cutanées, leur physiologie et les modifications liées aux traitements esthétiques.

✔ **Concevoir** des protocoles de traitement en médecine esthétique et produire les documents nécessaires à la bonne information du patient.

✔ **Approcher** le patient de façon globale et mettre en oeuvre les traitements en coordonnant les techniques apprises.

✔ **Exercer** votre activité professionnelle de médecin esthétique en respectant une éthique.

✔ **Utiliser** les technologies de l'information et de la communication utiles à votre activité.

✔ **Conseiller** le patient sur l'hygiène de vie et les précautions à prendre avant, pendant, après le traitement esthétique.

✔ **Travailler** en équipe et coopérer avec les professionnels du secteur.

✔ **Apprendre** des procédures fondées sur des preuves scientifiques, faire progresser la recherche en médecine esthétique.

✔ **Développer des connaissances** dans toutes les disciplines favorisant la pratique de la médecine esthétique (données médico-légales, organisationnelles, physiologiques, pharmacologiques, techniques anesthésiques, prise en charge des urgences, métabolisme et nutrition, gestion du cabinet privé, etc.).

Des formations compatibles avec votre exercice professionnel

AMIR Médecine Esthétique déploie une méthode pédagogique inédite, centrée sur la pratique, pour former les médecins en activité, à leur rythme. D'une durée de huit mois, ses formations comprennent dix modules de cours, dispensés de manière hybride : théorie en ligne et pratique en clinique esthétique. Cette méthode pédagogique, unique, innovante, flexible, rend le cursus compatible avec votre emploi du temps et vous fera progresser rapidement.

Dans le détail, les formations combinent, pour chaque module :
-des cours théoriques avec exercices pratiques, à suivre en présence ou en ligne. Ils font l'objet d'enregistrements vidéo en accès illimité ;
-des ateliers en petits groupes, pendant lesquels les formateurs répondent à vos questions ;
-des séances de tutorat interactives avec les responsables pédagogiques ;
-des ateliers pratiques en clinique le week-end, sur des patients modèles, une à deux fois par mois ;
-des séminaires en streaming ;
-des forums de discussion entre apprenants, pour développer vos liens avec la communauté AMIR Médecine Esthétique.

Pour valider votre cursus, vous choisirez de passer :
-un examen (QCM) en ligne à la fin de chaque module. Vous devrez obtenir un score minimum de 70 % à chaque fois ;
-ou un examen final (QCM) portant sur tous les modules.
Cependant, AMIR Médecine Esthétique vous encourage à opter pour le contrôle continu afin d'assurer un suivi étroit de votre apprentissage.

Vous devrez, de plus, rédiger et soumettre à l'équipe pédagogique un mémoire de fin d'études (sur un sujet que vous proposerez), dont la qualité déterminera votre admission.

Cet enseignement représente 1 500 heures au total, entre théorie et pratique. Les apprenants des promotions 2023 et 2024 en plébiscitent l'organisation : « Aucune autre formation en France ne proposait un planning aussi compatible avec mon emploi du temps », déclare le Dr Hervé Lebon, diplômé fin 2023.

J'avais malheureusement vu certains patients pris en charge par des personnes qui n'étaient pas professionnelles… Avec AMIR Médecine Esthétique, je me sens formée le mieux possible pour donner les meilleurs soins possibles.

Dr Monia Khedir,
Médecin généraliste, Marseille

AMIR MÉDECINE ESTHÉTIQUE CONDITIONS D'ADMISSION

- Un diplôme en médecine reconnu en France, toutes spécialités confondues.
- Diplômés en France : présentez votre numéro d'inscription au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) pour participer aux ateliers pratiques.
- Diplômés en médecine à l'étranger, avec diplôme homologué en France : présentez une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle médicale pour les ateliers.
- Diplômés en médecine à l'étranger sans diplôme homologué : vous bénéficierez des cours en ligne mais ne pourrez pas accéder aux ateliers pratiques.

POUR VOUS, DES WEBINARS GRATUITS



Toute l'année, AMIR Médecine Esthétique propose, en parallèle de ses formations longues, des webinars gratuits, durant lesquels les médecins participants échangent avec des experts et s'initient aux bonnes pratiques de la médecine esthétique, à ses techniques, produits et équipements.

3.2 Un contenu scientifique approfondi, des ateliers pratiques inédits

AMIR Médecine Esthétique conçoit des enseignements au contenu scientifique très complet et axés sur la pratique.

L'approche globale et pluridisciplinaire du diplôme européen en médecine esthétique, nutrition et anti-âge

La formation AMIR Médecine Esthétique en médecine esthétique, nutrition et anti-âge est la plus longue et la plus complète des formations proposées sur le marché français. Elle se caractérise par une approche pluridisciplinaire de la médecine esthétique, qui vous permettra d'acquérir, en huit mois, une solide connaissance de ses procédures et le savoir-faire nécessaire pour prendre en charge les patients de manière globale. Elle répond ainsi à toutes les attentes évoquées dans la partie II de ce livre blanc.

Vous étudierez, en un programme stimulant, les techniques de diagnostic et traitements concourant à l'harmonie faciale et corporelle :
-un module d'introduction à la médecine esthétique aborde aussi bien le dossier médical, l'anesthésie, les gestes d'urgence, la dermo-cosmétique, que l'utilisation de la photographie pour évaluer les résultats et la communication (interventions médiatiques et publications) ;
-cinq modules portent sur les interventions relatives au visage, au corps, aux lasers et sources de lumière, à l'esthétique capillaire ;
-deux modules étudient les disciplines complémentaires et l'évaluation globale du patient (endocrinologie, nutrition, chirurgie plastique, psychologie, etc.) pour améliorer son bien-être ;
-et, de surcroit, un module travaille les facteurs clés de succès dans la gestion d'un cabinet de médecine esthétique, y compris les fondamentaux d'une bonne communication, pour faciliter votre développement professionnel dans ce secteur médical en forte croissance.

Ce contenu scientifique est détaillé sur :
https://www.amir-medecine-esthetique.com/formation-medecine-esthetique/medecine-esthetique-nutrition-et-anti-age/

De plus, AMIR Médecine Esthétique enrichit ses cursus au gré des connaissances nouvelles. « Nous intégrons régulièrement, dans nos formations, les modifications de la réglementation, les nouvelles technologies, des vidéos d'ateliers et de tutorat, expose Alban Selmer. Nous concevons aussi de nouveaux programmes diplômants, comme ceux lancés début 2024 : l'un dédié aux infirmiers et, pour les médecins, une formation à 360 degrés sur les soins capillaires. »



AMIR MÉDECINE ESTHÉTIQUE FORME AUSSI LES INFIRMIERS

En 2024, AMIR Médecine Esthétique a lancé la seule formation longue en médecine esthétique et micro-greffe capillaire dédiée aux infirmiers diplômés d'État qui souhaitent travailler auprès d'un médecin esthétique pour étendre leurs perspectives professionnelles.

Cette formation bénéficie de tous les attributs qui fondent le label de qualité AMIR Médecine Esthétique : dispensée sur 11 mois, elle débouche sur un diplôme universitaire de l'UDIMA ; la théorie est enseignée en ligne, la pratique en clinique esthétique. Les infirmiers apprennent les actes qu'ils sont habilités à réaliser de manière autonome et ceux obligatoirement surveillés par un médecin.

Cette formation est inédite avec 50 places par an, à Paris, Lille et Lyon.





LES SOINS CAPILLAIRES DANS TOUS LEURS ASPECTS

En 10 modules, sur 8 mois, la formation en trichologie et micro-greffe capillaire AMIR Médecine Esthétique vous enseigne, entre autres :

- les concepts généraux de la trichologie, ce qu'il faut savoir des alopécies et pathologies du cuir chevelu ;
- leurs traitements médical et chirurgical (y compris pharmacologie et urgences) ;
- comment mener une consultation de micro-greffe capillaire en cabinet de médecine esthétique ;
- les facteurs clés de succès dans la gestion d'un tel cabinet (aspects marketing, juridiques, de communication, inclus).

Ce contenu scientifique est détaillé sur : https://www.amir-medecine-esthetique.com/formation-medecine-esthetique/trichologie-et-micro-greffe-capillaire/

Une formation experte en trichologie et micro-greffe capillaire

La greffe de cheveux explose. De plus en plus de médecins esthétiques la pratiquent. Les représentants du métier demandent donc que son enseignement soit intégré aux formations universitaires complètes, en particulier le nouveau *DIU-ME*, évoqué en page 25[29].

Si les formations universitaires en médecine esthétique – dont le *DIU-ME* – n'intègrent pas les soins capillaires, AMIR Médecine Esthétique a pris un autre parti. En effet, depuis avril 2024, son cursus en trichologie (science des cheveux et des poils) et micro-greffe capillaire vient répondre à la demande, en constante augmentation, de patients incommodés par leurs cheveux et cuir chevelu. Grâce à lui, les médecins approfondissent leur connaissance des thérapies capillaires peu invasives (implants, etc.).

C'est aujourd'hui la formation la plus complète en France dans ce domaine. Elle montre tous les atouts caractéristiques d'AMIR Médecine Esthétique : validée par un diplôme européen de l'UDIMA, sa session annuelle bénéficie de la pédagogie innovante indiquée plus haut (théorie en ligne et pratique en clinique esthétique) ; son contenu scientifique est particulièrement documenté (voir notre encadré) ; et, avantage remarquable, les apprenants, au terme de leur huit mois d'apprentissage, réalisent des micro-greffes sur des patients modèles. L'ensemble permet de former des médecins experts en santé capillaire, capables de conseiller les patients, de résoudre leurs problèmes et ainsi de les aider à restaurer leur estime de soi.

Des ateliers pratiques sur patients modèles en clinique esthétique

À la flexibilité de ses formations, à la qualité de leur contenu scientifique, AMIR Médecine Esthétique ajoute un avantage substantiel : la pratique en clinique sur des patients modèles. Son équipe pédagogique anime ainsi des ateliers en petits groupes, une à deux fois par mois, le dimanche. L'objectif : vous permettre d'expérimenter les traitements étudiés en conditions réelles, sous la supervision de médecins formateurs renommés pour leur expertise.

En 2024, les ateliers se déroulent à la Clinique des Champs-Élysées (Paris 8), dans un environnement médical sécurisé. Cet établissement de santé réputé met à disposition d'AMIR Médecine Esthétique tout

29. Sur *Anti-âge TV,* émission du 5 septembre 2024, voir bibliographie.

le matériel nécessaire à l'apprentissage des gestes essentiels de la discipline. « C'est un défi que nous relevons chaque mois dans l'intérêt de nos apprenants : coordonner 80 personnes – formateurs, staff paramédical, patients modèles, laboratoires partenaires – pour que nos ateliers pratiques soient une réussite », explique Alban Selmer, directeur du programme.

Ces ateliers constituent la marque distinctive des formations AMIR Médecine Esthétique sur le marché français. Les apprenants les jugent fondamentaux pour assimiler les soins. Jean-Marc Ponzio, médecin esthétique reconnu qui intervient en université[30], en anime. Il souligne « la grande qualité de l'enseignement général d'AMIR Médecine Esthétique et l'hyper-qualité de son volet pratique ».

Les apprenants d'AMIR Médecine Esthétique peuvent sans peine démontrer l'excellence de leur formation théorique, à son terme, et leur maîtrise des gestes médicaux à visée esthétique. Ils répondent alors à l'unique exigence que la loi impose en France pour exercer la médecine esthétique en toute légitimité.

> *Une fois par mois, le dimanche, nous travaillons en atelier pratique dans une clinique très adaptée, sur des patients modèles. C'est très commode puisque j'exerce la semaine. Et c'est fondamental pour la qualité des soins.*
>
> **Dr Taufa Vincent**
> ***Médecin généraliste, Poitiers***

UN ATELIER PRATIQUE AVEC LE DR PONZIO

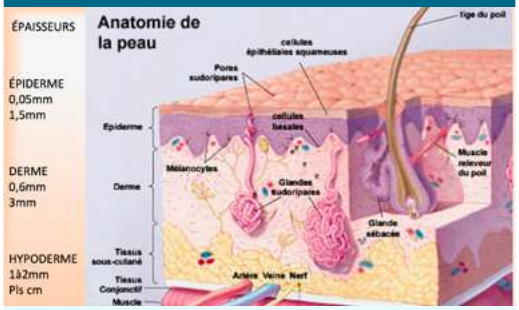
Docteur Ponzio, vous animez des ateliers en clinique pour AMIR Médecine Esthétique. Un exemple de ce que les apprenants font avec vous ?



Dr Jean-Marc Ponzio : En atelier AMIR Médecine Esthétique, nous travaillons les injections et les fils tenseurs. Je rappelle aux apprenants quelques notions, fils de biostimulation, indications pour les fils résorbables, gestion des effets secondaires…
Prenons le cas d'une patiente modèle de 50 ans, qui trouve son visage fatigué. Je guide les apprenants : en bons professionnels, nous faisons d'abord parler la patiente, nous l'écoutons, nous la rassurons, elle doit se sentir accompagnée. Puis nous réfléchissons ensemble : que peut-on faire ? Est-ce qu'il n'est pas trop tard ? Nous analysons la qualité de sa peau, indispensable pour faire un plan de traitement aboutissant à un résultat naturel. J'évoque les techniques pour redonner de la tonicité, de l'élasticité à la peau : inducteurs tissulaires par injectables, traitement Radiesse®, comblement avec acide hyaluronique… Et comment les combiner, c'est possible aujourd'hui. J'aborde aussi la question importante du coût du traitement. Le médecin doit rester raisonnable et s'adapter au budget du patient. Ensuite, nous expliquons à la patiente tout ce que nous proposons de lui faire.

Enfin, je conseille les apprenants sur le suivi post-traitement : les effets indésirables sont peu nombreux, mais parfois, après une à deux semaines, on note un œdème, une asymétrie, plus rarement, l'effet Tyndall – c'est le gonflement inattendu des paupières, ou sous le cerne, après une injection d'acide hyaluronique qui n'était pas assez profonde, un filler trop réticulé. On sait résoudre ces problèmes. En atelier, les apprenants comprennent que quand on injecte, on est toujours en apnée.

AMIR MÉDECINE ESTHÉTIQUE VOUS APPREND L'HISTOLOGIE



« Ce que j'explique aux apprenants, c'est que, avant toute injection de molécules selon les protocoles médicaux esthétiques validés, ils doivent absolument connaître l'histologie du tissu à traiter, relève le Dr Isabelle Catoni, dermatologue experte en actes esthétiques. Pourquoi ? Parce que nous devons choisir les techniques d'injection en fonction de la profondeur du tissu cible : une main humaine, même experte, ne pourra pas reproduire, à un rythme régulier, des injections ne dépassant pas 0,1 mm ni dans l'épiderme, ni dans le derme superficiel et moyen, pourtant plus épais. Nous comprenons alors l'utilité des aiguilles particulières dotées de butées, des systèmes mécaniques ou électriques tels que les pistolets, rollers… »

30. Le docteur Ponzio est également membre de l'équipe pédagogique du diplôme universitaire *Anatomie des structures superficielles de la face appliquées aux techniques d'injection à visée esthétique,* de l'Université Côte d'Azur (Nice).

3.3 Une équipe pédagogique dévouée au succès des apprenants



Médecin esthétique morphologue et anti-âge, le Dr Christian Fayard est reconnu pour son expertise et sa vision pragmatique du métier. Son cabinet, à Amiens, est très réputé. Il a obtenu, en décembre 2023, les *Awards de l'esthétique médicale*.

DES MASTER-CLASSES POUR CONSOLIDER VOTRE EXPERTISE



AMIR Médecine Esthétique propose aux diplômés de sa formation en médecine esthétique, nutrition et anti-âge une master-class sur les injections du visage. En immersion dans le cabinet d'un médecin formateur, ils pratiquent, sous sa supervision, des injections faciales. La master-class, de 21h (sur 3 mois) ou 42h (sur 6 mois) offre une approche complète pour parfaire son diagnostic, maîtriser les injections et le suivi post-traitement.

Les meilleurs praticiens pour vous former

AMIR Médecine Esthétique propose des formations diplômantes pour les médecins, par des médecins. C'est pourquoi ses enseignements sont confiés à une vingtaine de professionnels de la médecine esthétique. « Nous les sélectionnons, d'une part, au vu de leurs qualifications – nous exigeons qu'ils soient titulaires d'un diplôme en médecine esthétique, au moins, et possèdent plusieurs années de pratique, observe Alban Selmer. D'autre part, pour leur réputation comme intervenants dans les diplômes universitaires français et dans les grands congrès spécialisés. En outre, chez AMIR Médecine Esthétique, ils enseignent exclusivement dans leurs domaines d'expertise. »

Tous les formateurs du programme respectent des normes éthiques et contribuent aux progrès de la profession en adhérant à ses instances représentatives. Ils interviennent sous la supervision d'un responsable pédagogique : c'est le Dr Christian Fayard qui assume ce rôle pour la formation en médecine esthétique, nutrition et anti-âge, depuis son lancement début 2023. Il supervise l'enseignement, les examens et s'assure que les apprenants acquièrent les connaissances voulues. Par choix, le Dr Fayard est aussi formateur. « J'anime des cours théoriques et les ateliers AMIR Médecine Esthétique. Mon parcours professionnel m'a permis de tester quasiment toutes les machines sur le marché et je travaille, dans mon cabinet, sur un plateau technique très développé. Je m'appuie sur cette expérience pour transmettre aux apprenants des informations essentielles et qualitatives. Nous allons au-delà de l'analyse de la zone à traiter, nous abordons les raisons de l'évolution de la peau du patient, des rappels anatomiques, puis toutes les possibilités thérapeutiques. »

De plus, le responsable pédagogique s'investit beaucoup dans la sélection de ses collègues formateurs. « La pratique de la médecine esthétique ne s'improvise pas. Nous devons former des médecins compétents pour protéger les patients et nous protéger. C'est pourquoi AMIR Médecine Esthétique a constitué une équipe pédagogique exceptionnelle, avec de grands professionnels. Ce sont des chirurgiens dirigeants de congrès renommés, des dermatologues mondialement reconnus, des médecins hospitaliers, certains enseignent en université… Et tous, nous suivons une démarche de formation médicale continue – FMC. Pour ma part, je participe aux congrès de la profession crédités FMC : SFME, IMCAS, SOFMMAA…, où j'interviens régulièrement comme speaker. »

Retrouvez l'équipe de formateurs d'AMIR Médecine Esthétique.

Praticiens, formateurs à l'université et conférenciers

Les formateurs de l'équipe pédagogique AMIR Médecine Esthétique sont renommés comme praticiens. Mais pas uniquement. Certains enseignent à l'université et interviennent dans les grands congrès de la médecine esthétique. Tous s'illustrent par leur volonté de partager leur expertise et de contribuer à la professionnalisation de leur discipline. Aux côtés du Dr Fayard, leur responsable pédagogique, quatre d'entre eux ont participé à la réalisation de ce livre blanc : les Dr Catoni, Giausseran, Ponzio et Elard. L'essentiel de leur parcours.



Dr Isabelle Catoni

Diplômée de l'Université Paris VI, le Dr Catoni est médecin dermatologue et vénéréologue depuis 1987. Elle s'est spécialisée dans les actes esthétiques et les lasers.

Convaincue que « la transmission de savoir fait partie du métier de médecin », le Dr Catoni forme ses confrères depuis 2001. « Cette année-là, j'ai participé à la création du diplôme interuniversitaire (DIU) Lasers en dermatologie, angiologie et chirurgie réparatrice des universités de St-Quentin en Yvelines et Poitiers. Jusqu'en 2013, j'en ai assumé la coordination et certains cours. » Elle est également chargée de cours à l'Université Paris Cité pour le DIU Dermatologie esthétique, laser et cosmétologie et pour *Function & Aesthetic Masterclass (FAM)*, programme privé de formation médicale.

Depuis 30 ans, Isabelle Catoni milite en faveur de la professionnalisation de la médecine esthétique dans des sociétés savantes. Cofondatrice de l'Association de recherche en esthétique dermatologique et plastique (Aredep), elle est aujourd'hui membre de la Société française d'esthétique en dermatologie (SFED) et du comité scientifique de la Société avancée de médecine et chirurgie esthétique et plastique (Samcep). Le Dr Catoni est, enfin, régulièrement coordonnatrice scientifique de congrès internationaux.



Dr Emmanuel Elard

Le Dr Elard est diplômé de la faculté de médecine de l'Université Paris VI, médecin esthétique depuis 2014, expert en injections dans son cabinet parisien. Titulaire du diplôme universitaire en techniques d'injection et comblement (DUTIC) de l'Université Paris-est Créteil et du diplôme interuniversitaire de médecine morphologique et anti-âge (Paris XIII), il est fin connaisseur des méthodes de pointe en médecine esthétique. De 2014 à 2021, il était également praticien en mésothérapie en service de médecine physique et réadaptation pour les hôpitaux de Paris (AP-HP).

Sa grande maîtrise des injections, son goût pour le partage du savoir, ont, en effet, conduit le Dr Elard à enseigner pour AMIR Médecine Esthétique et dans le DUTIC de l'université Paris-est Créteil. « Je recherche, dans les traitements, des résultats naturels et harmonieux », dit-il aux médecins qu'il forme. En décembre 2023, il s'est vu récompensé du titre d'Innovateur de l'année aux *Awards de l'esthétique médicale*. Il est membre de plusieurs sociétés savantes, dont la Société française de médecine morphologique et anti-âge (SOFMAA), l'Association française de médecine esthétique (AFME) et la Société française de mésothérapie (SFM).



Dr Jean-Marc Ponzio

Diplômé et lauréat de la faculté de médecine de Montpellier en 1989, le Dr Ponzio a exercé de longues années en médecine générale avant de s'orienter, il y a 15 ans, vers la médecine esthétique. Il a obtenu, au préalable, le diplôme universitaire sur l'anatomie des structures superficielles de la face appliquée aux techniques d'injection et de volumétrie à visée esthétique de la faculté de médecine de Nice (Institut universitaire de la face et du cou).

Son cabinet est situé à Nîmes. Comme les autres intervenants d'AMIR Médecine Esthétique, il s'est pris au jeu de la formation. « À 63 ans, j'espère travailler encore très longtemps en médecine esthétique et ce qui m'intéresse de plus en plus, c'est la transmission de savoir, indique-t-il. C'est pourquoi j'interviens chez AMIR Médecine Esthétique et dans le DU du CHU de Nice, à la demande du professeur Kestemont. » En outre, il anime fréquemment ateliers et conférences en sa qualité de membre de la Société avancée de médecine et de chirurgie esthétique et plastique (SAMCEP) et pour de nombreux laboratoires réputés qui le reconnaissent comme *key opinion leader.*



Dr Fabien Giausseran

Le Dr Giausseran est médecin esthétique, morphologique et anti-âge depuis 2009. Diplômé en médecine générale, ancien interne du CHRU de Lille, il a dédié sa thèse à la visco-supplémentation dans la gonarthrose. En 2009, il a aussi obtenu le diplôme interuniversitaire en médecine morphologique et anti-âge de l'université Paris XIII.

Depuis 2012, le Dr Giausseran exerce à Lille, dans son Centre Laser liberté où il excelle dans le rajeunissement du visage. En parallèle, il se consacre à la formation, en particulier auprès d'AMIR Médecine Esthétique. « Je suis devenu formateur parce que j'aime redonner à ceux qui ont envie d'apprendre ce que j'ai moi-même reçu de mes confrères, et parce que c'est la meilleure façon de rester formé soi-même », explique-t-il. Il est aussi membre du conseil scientifique de *France Médecine Esthétique,* du groupe DEFEE et donne des conférences lors de congrès internationaux et ateliers pour l'industrie pharmaceutique.

Enfin, le Dr Giausseran est membre de plusieurs sociétés savantes, dont la Samcep. En décembre 2024, il a vu son expertise consacrée par l'attribution de *l'Award de médecine esthétique.*

En savoir plus sur les interventions en congrès du Dr Giausseran.



Atelier AMIR Médecine Esthétique sur les lasers (visage) avec le Dr Benoît Coursin.

Les échanges avec les formateurs sont bien plus interactifs que ce à quoi je m'attendais. Ils sont très disponibles et soucieux de nous faire progresser. Nous, médecins, avons besoin d'un tel compagnonnage pour être rassurés sur l'exercice de la médecine esthétique.

Dr Xavier Barrois,
Médecin rééducateur, Bordeaux

Une communauté de médecins unis par le compagnonnage

AMIR Médecine Esthétique en fait l'une de ses caractéristiques : la formation comme un compagnonnage. Ses programmes sont donc conçus pour que médecins esthétiques formateurs et apprenants tissent entre eux des liens de confiance étroits et se construisent un solide réseau. Ils leur ouvrent l'accès à une communauté internationale de professionnels expérimentés – dont plus de 3 000 formés depuis 2019 – qui partagent des convictions sur la médecine esthétique et son éthique. C'est un ferment puissant pour la professionnaliser.

L'équipe pédagogique AMIR Médecine Esthétique se rend très disponible, même après le temps de formation, pour tutorer les apprenants. « Les étudiants de la première promotion, terminée en novembre 2023, m'appellent ou m'écrivent régulièrement pour des conseils sur des actes esthétiques, confirme le Dr Fayard. La mission de notre équipe pédagogique, c'est de continuer à les accompagner après la formation. C'est ça le compagnonnage. Certains m'ont dit : grâce à vous, c'est incroyable comment j'ai progressé en une année ; dans les congrès, je comprends tout désormais. » Comme son collègue, le Dr Giausseran garde contact avec les apprenants. « Leur taux de satisfaction est important car nous échangeons avec eux, pendant la formation, pendant la rédaction de leur mémoire final, puis après. Et nous, formateurs, nous bénéficions aussi de ce compagnonnage car nous avons la chance, chez AMIR Médecine Esthétique, de coopérer avec des collègues de renom. J'en suis très heureux. »

PERSPECTIVES

La demande de médecine esthétique connaît une croissance singulière, de plus en plus visible. C'est l'une des perspectives qui s'ouvrent à vous, médecins intéressés à vous y former. Y en a-t-il d'autres ?

Oui. Des perspectives encourageantes.

En premier lieu, la médecine esthétique est en passe d'obtenir sa pleine reconnaissance en France.

Comment ? Par l'avènement de formations spécifiques, réservées aux médecins et capables de les doter des compétences nécessaires pour l'exercer. En particulier, le diplôme européen en médecine esthétique, nutrition et anti-âge, qu'AMIR Médecine Esthétique a lancé début 2023, en précurseur. Ce livre blanc en expose les nombreux atouts.

Une deuxième formation fait l'actualité : fin 2024, l'université a ouvert un diplôme interuniversitaire de médecine esthétique (le *DIU-ME*)[31]. Et, c'est une première, ce diplôme donnera droit au titre de *médecin esthétique*, jusqu'alors non reconnu. Le Conseil national de l'Ordre des médecins lui accorde cette prérogative, pour cinq ans, renouvelables si ses résultats sont convaincants. En parallèle, l'Ordre délivrera désormais ce titre sur validation des acquis de l'expérience (VAE) : pourront y prétendre les médecins qui montreront cinq ans de pratique de la médecine esthétique, par tous moyens – formation adaptée, participation à des congrès, factures d'achat d'équipements, etc.

Dans ce contexte, devient-il obligatoire d'obtenir le DIU-ME ou la VAE pour pratiquer la médecine esthétique ? Aux médecins qui s'interrogent, la loi française et l'Ordre répondent : « Non ». Ils ne deviennent obligatoires que pour inscrire le titre de *médecin esthétique* sur vos ordonnances, plaques professionnelles et correspondances. Ce d'autant plus que le *DIU-ME*, enseigné sur deux ans et très sélectif, ne produira ses premiers médecins esthétiques qu'en janvier 2027. En réalité, vous l'aurez lu dans ce livre blanc, une seule condition s'impose pour exercer légitimement et sereinement la médecine esthétique en France : y être formés et être en mesure de le prouver.

Toutefois, en agréant un nouveau diplôme universitaire et la VAE, les institutions françaises confirment la formation professionnelle comme outil incontournable, prioritaire, pour réguler la médecine esthétique et en permettre le sain développement, en toute sécurité pour les patients. En bref, la professionnaliser et en prévenir les dérives.

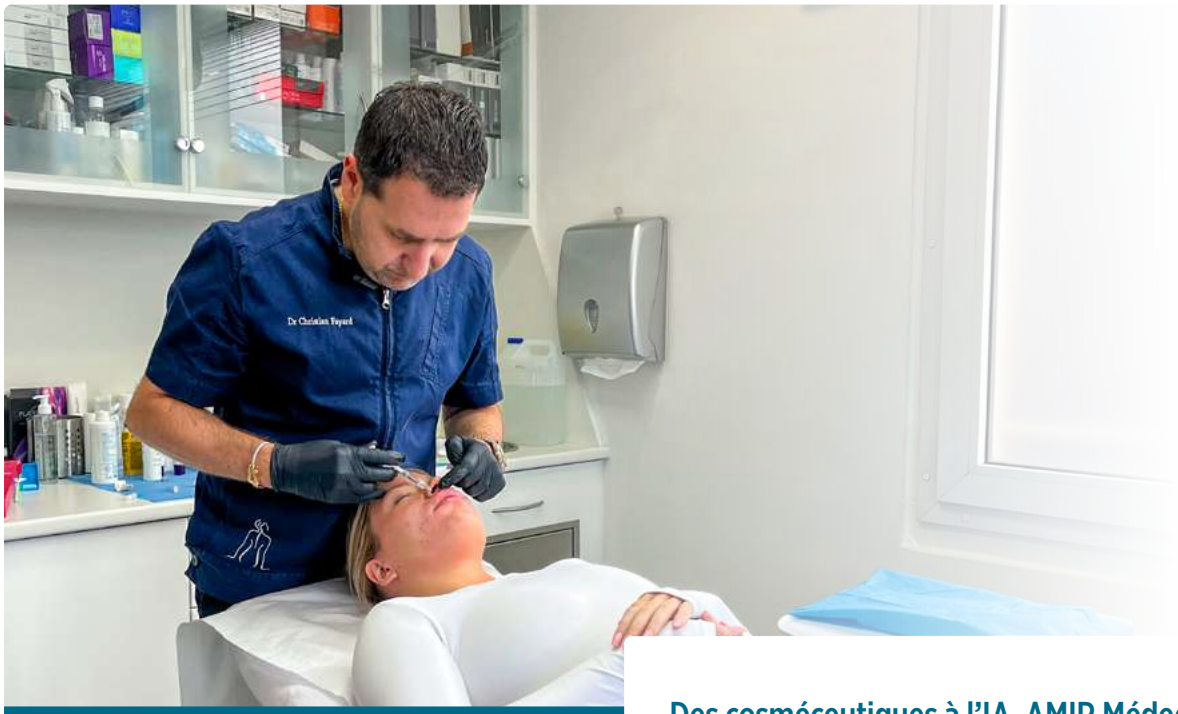
AMIR Médecine Esthétique souhaite participer à la titularisation de médecins esthétiques.

AMIR Médecine Esthétique offre la formation la plus complète du marché français et rend opérationnels 130 praticiens par an. Aussi le programme contribue-t-il efficacement à crédibiliser la discipline. Des passerelles avec l'université pourraient donc accélérer la professionnalisation recherchée :
-d'une part, l'ajout du diplôme européen AMIR Médecine Esthétique à la liste de ceux ouvrant l'accès au *DIU-ME* et à la VAE. La France titulariserait ainsi davantage de médecins esthétiques, conformément à ses besoins ;
-d'autre part, l'instauration d'une coopération public-privé, qui mutualiserait enseignements, méthodes et équipes pédagogiques. Les experts d'AMIR Médecine Esthétique peuvent former et accueillir les étudiants du *DIU-ME* en stage.

L'innovation est au cœur de la formation en médecine esthétique, parce qu'elle est au cœur de la médecine esthétique elle-même.

Les avancées médicales et technologiques imposent d'adapter continûment le contenu pédagogique des formations. C'est un défi qu'AMIR Médecine Esthétique relève déjà, en s'appuyant sur l'expérience de ses formateurs. « Nous sommes aussi médecins en exercice ; le contenu de notre enseignement évolue avec notre pratique, illustre le Dr Christian Fayard. C'est très stimulant. Récemment, nous avons inclus l'échographie dans le programme. Désormais, nous devons sensibiliser les apprenants à un enjeu majeur : la prise en charge du patient en un projet de soins global, fondé sur l'analyse de la qualité de la peau. En effet, on sait maintenant qu'une ride, une cicatrice, se traitent à partir des couches profondes de

31. Voir en page 25.



Clinique du Dr Christian Fayard, injection d'acide hyaluronique sur les lèvres d'une patiente.

l'épiderme. Les injections suffiront de moins en moins car elles apportent du volume sans plus de fermeté. Il faut donc envisager toutes les techniques qui stimulent la peau : HIFU, radiofréquence non invasive, dermo-cosmétique… et inviter le patient à agir sur son environnement, responsable à 80 % de l'état de la peau. »

Ainsi, pour ne pas se laisser dépasser par l'innovation technologique, pour en faire profiter les patients, les organismes de formation, privés et publics, devront trancher la question de la place à donner aux laboratoires et industriels dans leur cursus. Là encore, AMIR Médecine Esthétique se positionne dans l'intérêt de ses apprenants. « Pour rester à la pointe du progrès, notamment dans nos ateliers pratiques, et former les apprenants le mieux possible, en conditions réelles, nos formateurs doivent disposer des produits et technologies liés aux protocoles de soins qu'ils présentent, note Alban Selmer[32]. Or, nous sommes un spécialiste de la formation professionnelle, pas un industriel. Par conséquent, nous nouons des partenariats avec les laboratoires de premier rang qui les fabriquent. Pour autant, nous conservons toute notre autonomie : c'est nous qui définissons nos programmes. »

Des cosméceutiques à l'IA, AMIR Médecine Esthétique intègrera les tendances 2025.

En 2025, les formations AMIR Médecine Esthétique continueront d'innover. Elles accentueront l'étude des nouveaux produits et techniques issus de la Recherche : entre autres, dermo-cosmétique et cosméceutiques, en fort développement ; exosomes aussi, dont la consommation augmente de 20 % par an.

Pour répondre aux besoins de ses apprenants, le programme lancera, en avril, un troisième cursus diplômant, spécialisé dans les lasers à visée esthétique. AMIR Médecine Esthétique étendra aussi ses ateliers pratiques aux villes de Lyon et Lille, ce qui facilitera la formation des médecins de ces régions.

Bientôt, l'intelligence artificielle (IA) fera irruption dans la discipline. « L'IA nous aidera à analyser les structures faciales, proposer des plans de traitement sur mesure, exploiter la documentation et assurer le suivi médical des patients, déclare le Dr Emmanuel Elard. Elle nous offrira aussi des options de personnalisation pour chaque patient, en se basant sur des milliers de cas similaires. »

AMIR Médecine Esthétique s'y adaptera, tout en continuant de promouvoir éthique et bonnes pratiques dans ses formations, pour que dure la médecine esthétique.

32. Alban Selmer est directeur de la formation professionnelle continue d'Healthcademia, groupe qui porte AMIR Médecine Esthétique.

BIBLIOGRAPHIE

Chiffres et données du marché

Rapport ISAPS 2023, https://www.isaps.org/discover/about-isaps/global-statistics/global-survey-2023-full-report-and-press-releases/

Mordor Intelligence, Rapport de recherche de l'industrie, *Analyse de la taille et de la part du marché de la médecine esthétique en France* - Tendances de croissance (mordorintelligence.com).

IMCAS *(International Master Course on Aging Science)*, Paris, janvier 2024, chiffres de la médecine esthétique. Et https://finelife.tv/fr/2024/02/05/imcas-tendances-beaute-ia-et-fake-injectors/

Le Monde, Dossier : *L'Odyssée de la chirurgie esthétique,* Séries d'été, 11 juillet 2022.

Le Monde Le Mag, *Chez les jeunes, l'obsession de la médecine esthétique : « Faire des gommages avec des petites graines, ça ne m'intéresse pas ! »,* Julie Lasterade, 27 octobre 2023.

Clinique des Champs-Élysées et Institut Sapiens, *Le livre blanc de la médecine esthétique,* novembre 2023.

Lejdd.fr, *Médecine esthétique : une croissance de 7 % par an d'ici 2028,* 15 février 2024, Benjamin Cuq.

La Tribune, *Médecine esthétique : les Européens désormais troisième plus gros consommateurs du monde*, 3 février 2024.

Capital n°394, dossier *Médecine et chirurgie esthétiques, la beauté à tout prix,* juillet 2024.

Anti-âge magazine, décembre 2023, Harris Interactive, enquête réalisée online, fin novembre 2023.
Anti-âge TV, émission du 5 septembre 2024, consacrée au DIU coordonné par le professeur Jean-Paul Méningaud.
Anti-âge TV, émission du 21 octobre, Table ronde sur la place de la médecine esthétique en France.

https://www.vie-publique.fr/en-bref/291481-la-sante-mentale-des-francais-se-degrade-en-2023

Les Echos, *L'Oréal prend une participation de 10 % dans le groupe suisse Galderma*.

Enquête MASCF, https://www.macsf.fr/responsabilite-professionnelle/prevention-des-risques/risque-medico-juridique-chirurgie-esthetique-plastique.

Textes

Code de la santé publique.

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, Journal officiel de la République française (JORF) n° 0168 du 22 juillet 2009.

Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, (loi *Ma Santé 2022*), JORF n° 0171 du 25 juillet 2019.

Décret n°2024-470 du 24 mai 2024 relatif aux actes d'épilation à la lumière pulsée intense et au laser à visée non thérapeutique, JORF n°0121 du 26 mai 2024.

Décret n°2024-490 du 29 mai 2024 relatif à la vente de dispositifs contenant de l'acide hyaluronique sous forme injectable, JORF n°0125 du 31 mai 2024.

Proposition de loi du député Yannick Neuder, visant à limiter la fuite des médecins vers la médecine esthétique, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 11 avril 2024.



Vous avez des questions ?

Appelez-nous : +33 1 80 96 39 19 / +33 6 62 73 43 41
ou écrivez-nous : contact@amir-medecine-esthetique.com

AMIR Médecine Esthétique
30 Bd de Vaugirard, 75 015 PARIS 15

www.amir-medecine-esthetique.com

AMIR MÉDECINE ESTHÉTIQUE